



Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

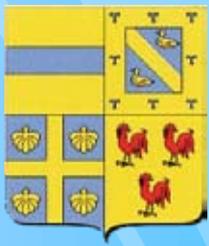
Bulletin communal • Bimestriel n°170 – Avril 2011

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

Environnement

AGIR pour la
planète, chacun
à son niveau





Avec le soutien de l'Echevinat du commerce et
de l'Echevinat des fêtes et de la jeunesse

Le samedi 23 avril à 15h.
à la ferme du Douaire à Ottignies

20.000 œufs au Douaire

Pour les enfants de 3 à 8 ans

Lapins géants,
grimage, clowns,
crêpes, jeux pour
enfants...

Pour les vacances de Pâques, votre centre commercial préféré a mis les petits œufs dans les grands pour vous accueillir avec vos enfants. Au beau milieu de la galerie, ils découvriront le **Jardin de Pâques et ses animations**. Enfin, tous les enfants de 3 à 8 ans participeront à la Grande Chasse aux œufs sur le site de la Ferme du Douaire. **Venez sans stress, le parking est gratuit.**

www.ledouaire.be

 OTTIGNIES
douaire
CENTRE COMMERCIAL

Ottignies-Louvain-la-Neuve

• Dossier Environnement	5
• Nouvelles de la Ville	13
• Police	30
• Social	33

• Culture	38
• Sport	41
• Loisirs	42
• Tribune libre	49

Editeur responsable :

Benoît Jacob

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information :

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies

Tél. : 010 42 05 80

Fax : 010 43 78 03

Réalisation :

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont – 0479 616 192

Impression :

Imprimé sur les presses de l'imprimerie

Massoz, rue du Parc, 44 – 4432

Alleur. www.massoz.be

L'imprimerie Massoz est certifiée FSC

et PEFC. Ces certifications assurent

que les fibres qui composent les

papiers utilisés dans la réalisation de

leurs imprimés proviennent de forêts

gérées durablement.



Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Pour le bulletin du 3 juin 2011, dépôt des articles le 2 mai et des insertions publicitaires le 13 mai 2011.



Chère Madame, Cher Monsieur,

La protection de l'environnement est un des enjeux majeurs pour notre monde... et chacun d'entre nous peut y oeuvrer, à son niveau : ville, citoyen, citoyenne...

Savez-vous, par exemple, que notre Bulletin communal est imprimé sur un papier composé de fibres de bois issues de forêts gérées durablement (voir colonne de gauche de cette page) ?

Savez-vous que les produits d'entretien utilisés par les services de la Ville sont sélectionnés pour leur impact minimal sur l'environnement ?

Savez-vous que depuis un an déjà, les déchets organiques que vous déposez à la collecte ont permis d'éviter le rejet d'une importante quantité de CO₂ dans l'atmosphère, de produire de l'électricité et des amendements pour les sols ?

Chaque année, grâce à de nombreux bénévoles, à Limelette, plusieurs milliers de batraciens (3000 en 2010 !) sont sauvés au moment où ils traversent les voiries pour rejoindre leur site de reproduction. A Limelette encore, un espace sous l'ancien pont du Buston sert désormais de refuge aux chauves-souris.

La Ville vient de se lancer dans une politique de réduction de l'utilisation des herbicides pour l'entretien des espaces publics, devançant ainsi des obligations annoncées au niveau régional.

Chaque geste compte pour la santé de la terre que nous lèguerons à nos enfants ... Bon printemps !

Cécile Lecharlier,
échevine de l'Environnement



Clair de Vue

Spécialiste verres
Varilux, assurance adaptation

- Examen de la vue
- Adaptation de lentilles de contact
- Spécialiste
 - Lentilles rigides
 - Lentilles pour astigmates
 - Lentilles progressives
 - Entraînement visuel



Espace du Cœur de Ville, 21 à 1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97 • clairdevue@base.be

Entretien & création de parcs et jardins

LP
Concept

Tonte

Taille

Clôture

Divers

Dolomie

GSM: 0475.47.55.67
lpconcept@skynet.be

Comment

s'appelle cet écrivain qui... ?

Atelier

Mémoire

Mais où ai-je mis mes clés ?

Maman, tu n'aurais pas vu mon pull ?

Est-ce l'âge ? Est-ce irrémédiable ? Pas du tout !

A travers des jeux et exercices, venez dresser le bilan de votre attention ou de votre mémoire et prendre conscience de toutes les étapes indispensables à la mémorisation et à l'attention.

Stage Mémoire pour adultes
Stage Attention – Concentration
pour enfants de 8 à 11 ans.

Informations et inscriptions : Arlette Vancappellen • Logopède
Rue Constantin Meunier, 8/202 • 1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010 45 20 12 • **GSM :** 0477 35 90 66 • **E-Mail :** arlettevancap@hotmail.com

Au secours, UN PISSENLIT !

La Ville a réduit fortement l'utilisation des herbicides, pour l'entretien de ses espaces publics. Les habitants sont invités à faire de même, pour préserver l'environnement. Des alternatives existent.

Etes-vous de ceux qu'une mauvaise herbe horripile ? Un pissenlit empoisonne votre week-end ? Vous n'avez jamais vu de trèfle à quatre feuilles ? Alors vous êtes sans doute un utilisateur d'herbicides.

La Ville aussi avait l'habitude d'utiliser les Roundup et autre Chikara. Mais il y a des moyens alternatifs pour venir à bout des nuisibles. Une réflexion est en cours depuis plusieurs années. Des choix ont déjà été faits, comme celui d'utiliser des couvre-sol naturels et un « rabot de piste » pour nettoyer les allées de nos cimetières.

« Les produits de synthèse sont dangereux pour l'environnement. Ils se retrouvent inévitablement dans l'eau », constate l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier. « Certains particuliers n'hésitent pas à utiliser des doses plus élevées que nécessaire, pour être bien sûrs de voir disparaître les mauvaises herbes. C'est un comportement irresponsable, contre lequel nous ne pouvons rien faire – les particuliers ne sont pas contrôlés – sinon sensibiliser.»

Mécanique plutôt que chimique

La Région wallonne vient d'informer la Ville que des conditions plus strictes seraient bientôt d'application pour l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Les dérogations ne concerneront que quelques surfaces et certains types de plantes.

« Nous avons pu bénéficier des conseils de l'ASBL Adalia, qui a réalisé un inventaire de toutes les rues d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, où le désherbage chimique doit être abandonné ou peut être maintenu. Là où le désherbage chimique doit être abandonné, l'ASBL préconise un traitement mécanique. »

Les résultats de cette analyse ont été présentés au Collège ainsi qu'aux responsables du service Travaux. Il a été décidé d'équiper la grosse balayeuse de brosses plus dures... et d'acquérir un tracteur à brosse mécanique avec aspirateur, qui combine nettoyage et désherbage.

« Les produits de pulvérisation ne seront pas totalement abandonnés, mais leur usage sera limité aux seuls endroits autorisés, où la pulvérisation présente un risque réduit pour l'environnement. »

On compte sur vous !

La Ville fait un effort. Vous êtes prêt(e) à en faire un aussi... mais vous vous n'avez pas envie de devoir « repasser dix fois » ! Le rayon « herbicides » regorge de produits, certains semblent plus verts que d'autres, mais sont-ils vraiment efficaces ?

« Il faut avant tout changer son regard sur la mauvaise herbe », insiste l'échevine de l'Environnement. « Est-elle gênante à ce point qu'il faut polluer la nappe phréatique ? »

Non évidemment. Mais si vous souhaitez néanmoins conserver l'ordre dans votre jardin et vos allées, renseignez-vous sur les alternatives. Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ont organisé une action de sensibilisation à ce sujet, le 26 mars au Douaire, dans le cadre de la Semaine sans herbicides. Vous l'avez manquée ? Le service Environnement peut vous donner de la documentation. N'hésitez pas à contacter notre éco-conseillère au 010 / 42 05 66.

Si le règlement de police prévoit que « les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements

bordant leur immeuble bâti ou non en parfait état de conservation et de propreté », ce n'est pas une raison pour utiliser des herbicides à tout va ! Des moyens mécaniques existent : brosse dure métallique, eau de cuisson des pommes de terre, copeaux de bois en guise de couvre-sol... ■

Broyage des tailles de haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées en tas ficelés (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie) devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Calendrier de ramassage

Semaine du 18 avril:

Louvain-la-Neuve

Semaine du 25 avril:

Céroux-Mousty

Semaine du 2 mai : Ottignies

Semaine du 9 mai : Limelette

Inscriptions avant le 18 avril au 010 / 42 05 60, 010 / 42 05 66 ou sur environnement@olln.be

Petit arbre DEVIENDRA GRAND

Assurez-vous que vos arbres ne menacent pas de s'écraser sur la maison de votre voisin (ni sur la voirie) ! Avant de procéder aux plantations, consultez la liste des essences autorisées.

Le saviez-vous ? Le code rural impose que les arbres « basses tiges » ou haies soient plantés à 50cm au moins de la propriété voisine... et ne dépassent pas 2m de haut. Les variétés « hautes tiges » doivent être plantées à 2m de la propriété voisine.

Notre règlement communal d'urbanisme reprend la liste des essences autorisées, pour les arbres et pour les haies. Beaucoup de personnes ignorent que les conifères sont interdits, à l'exception des ifs (*taxus baccata*). Planter des espèces indigènes, adaptées à notre climat et notre faune, permet de maintenir la biodiversité locale.

« Il faut choisir des essences qui ne grimpent pas à 20-30m dans les petits jardins », explique Jean-Marc Moermans, contrôleur au service Urbanisme. « Il y a quelques années, tout le monde voulait un cèdre dans sa propriété... et aujourd'hui, les gens se retrouvent avec un monstre devant leur maison ! »

Si vous êtes confronté au problème, vous devez savoir qu'un permis est nécessaire avant d'entreprendre l'abattage d'un arbre (coût : 3€). Les formulaires de demande sont

téléchargeables sur notre site www.olln.be

« Nous avons eu beaucoup de demandes d'abattage après les dernières grosses tempêtes. Si un de vos arbres tombe sur la maison de votre voisin, c'est votre assurance qui devra intervenir pour dédommager ce dernier. Vous devez agir en bon père de famille et faire contrôler l'état de vos arbres par un expert. Tout arbre arrive à maturité à un moment donné, il faut le couper avant qu'il ne soit attaqué par des champignons et pourrisse. »

Le contrôleur de l'urbanisme se rend sur place avant d'accorder le permis d'abattage. Il vérifie que l'arbre n'est pas classé (s'il l'est, il demande son avis à la Région) et le cas échéant, impose une replantation. Au Parc de l'Etoile (Stimont) par exemple, situé en zone de « parc résidentiel » dans le schéma de structure, il faut assurer le couvert végétal. Les vieux hêtres et chênes sont remplacés par de nouveaux individus de la même variété.

La Ville aussi surveille régulièrement les arbres situés le long de ses voiries. Elle vient ainsi d'obtenir un permis pour l'abattage – par les

ouvriers communaux, en plusieurs phases – des acacias et prunus de la chaussée de La Croix (23 arbres côté pair et 29 arbres côté impair). Ils seront remplacés par des Robiniers *Vibra Quisifora* ou *Myrtifolia* et d'autres essences de type *Ginkgo Biloba* au niveau des ralentisseurs.

« Les acacias et prunus actuels entravent le passage des piétons, des personnes à mobilité réduite et des poussettes », regrette l'éco-conseillère Dorothée Hébrant. « Il y a de nombreuses épines et de la résine. Les chutes de feuilles et de fruits sont fréquentes. Et il est impossible de tailler les arbres de façon à répondre au souhait des riverains de conserver de la lumière... tout en facilitant le passage. »

Les nouveaux arbres seront repositionnés de façon à laisser une largeur suffisante pour le passage des piétons, PMR et poussettes. Ils auront une croissance moins importante et supporteront d'être plantés dans un espace de 50x50cm. ■



La liste des essences autorisées est consultable au service Urbanisme. 010 / 42 08 00.

Subsides wallons

La Région wallonne octroie des subventions à la plantation et à l'entretien de haies vives, vergers et alignements d'arbres.

Toute demande doit se faire préalablement aux travaux de plantation, au moyen d'un formulaire à adresser à la direction des services extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts.

Renseignements : http://environnement.wallonie.be/dnf/dcnev/consnat/Subventions_haies.htm



Les acacias et prunus de la chaussée de La Croix seront remplacés par des Robiniers *Vibra Quisifora* ou *Myrtifolia* et d'autres essences de type *Ginkgo Biloba* au niveau des ralentisseurs.

Un dimanche à LA CRESSONNIÈRE

Le 27 février, les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ont construit des barrages à la cressonnière de Pinchart.



La construction de barrages à l'aide de planches en PVC.

Les rats ne les ont pas vus venir d'un bon œil et tant mieux ! Le 27 février, les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ont effectué de grands travaux à la cressonnière de Pinchart (propriété de la Ville). Ils ont construit des barrages à l'aide de planches en PVC.

« Les rats ne pourront pas les attaquer », se réjouit Roger Jacquet, membre très actif du PCDN depuis une dizaine d'années. « Il est indispensable de retenir l'eau pour ne pas risquer de voir disparaître les plantes typiques des milieux humides. Depuis que nous travaillons sur le site, nous y avons heureusement vu mourir l'ortie et la ronce. Les flaques d'eau sont suffisantes pour la reproduction des batraciens. »

L'introduction de la lathrée clandestine - avec l'accord de la Division Nature et Forêts (DNF) de la Région wallonne, puisqu'il s'agit d'une plante protégée - est un succès : trois touffes se développent désormais à la cressonnière. Une victoire, car les travaux du RER ont détruit les stations du Buston. La lathrée risquait de disparaître complètement... alors qu'on la retrouvait un peu partout dans la vallée du Pinchart.

Sur le temps de midi, les joyeux bénévoles ont reçu la visite de l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier, venue leur apporter des pizzas offertes par la Ville pour le service rendu.

A découvrir le 17 avril

Le PCDN établit chaque année un plan d'actions, que la Ville soutient. Ses membres (ornithologues, apiculteurs, agriculteurs, étudiants, pensionnés...) pourraient être plus nombreux... mais au moins, ceux qui s'impliquent le font vraiment.



« Nous pouvons aussi compter sur l'aide d'habitants fidèles à l'une ou l'autre de nos activités. Certains ne viennent qu'à la Fête de la Pomme, d'autres ne rateraient pour rien au monde notre opération de récolte des batraciens. Nos balades nous permettent de sensibiliser les habitants à l'importance d'agir pour la biodiversité », constate Roger Jacquet.

Envie de découvrir les actions du PCDN ? Roger Jacquet vous fera visiter la cressonnière le dimanche 17 avril, de 14 à 18h, à l'occasion du Wallonie Week-End Bienvenue. A 19h30, il guidera une balade nocturne au Buston, avec l'ornithologue et guide nature Ludovic Petre, lui aussi membre du PCDN.

« Ce sera une balade d'1h30 à 2h dans la vallée du Pinchart, sous les étoiles si le ciel est dégagé. Nous espérons entendre la chouette hulotte ou la chouette chevêche. Peut-être encore l'un ou l'autre batracien », annonce Ludovic Petre. « Nous entendrons les oiseaux qui terminent de chanter en fin de journée : le merle et la grive. Les chauves-souris s'observent plutôt en août... car s'il fait froid, il y a peu d'insectes. »

A la cressonnière et au Buston pour la balade, emmenez des bottes (ou de grosses chaussures de marche qui peuvent être salies) et des vêtements sombres. Les enfants sont les bienvenus, pas les chiens (merci de votre compréhension). ■

Ludovic Petre et Roger Jacquet guideront une balade nocturne au Buston, le 17 avril.

Notre ville est LA MIEUX FLEURIE

Comme en 2007, 2008 et 2009, Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule commune du Brabant wallon à avoir obtenu le label « trois fleurs » au concours provincial « Villes et villages fleuris 2010 ».



Le bourgmestre Jean-Luc Roland reçoit le label « trois fleurs » des mains du député provincial en charge de l'Environnement Alain Trussart.

La Province a décerné ses labels « Villes et villages fleuris », le 9 février au domaine du Bois des Rêves, à Ottignies. Cocorico : sur les 9 communes qui ont participé au concours en 2010, Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule à avoir obtenu trois fleurs. Comme en 2009, 2008 et 2007.

Les membres du jury ont félicité notre

Ville pour le fleurissement « toujours aussi abondant et varié », l'harmonie des aménagements (couleurs, volumes, originalité, agencement des plantes...), la recherche de l'intérêt décoratif en toutes saisons, la diversité des plantes utilisées (vivaces, grimpantes, graminées, légumes, arbustes, arbres...). La participation citoyenne et associative a aussi été appréciée, de même

que la gestion environnementale, la prédominance d'essences indigènes et l'intégration paysagère.

« Dès l'année prochaine, nous concentrerons les suspensions florales dans les lieux minéralisés où il y a peu de verdure », annonce le bourgmestre Jean-Luc Roland, ravi de cette nouvelle distinction qui récompense le travail de nombreux ouvriers notamment chargés de l'arrosage des plantations.

Huit autres communes

En remettant cette distinction, la Province entend inciter les municipalités à embellir leurs centres, les façades de leurs bâtiments... et stimuler les particuliers à fleurir leurs façades et soigner les jardins situés à front de rue.

Le label a été décerné à six autres communes qui offrent un cadre de vie floral intéressant à leurs habitants. Jodoigne, Wavre et Villers-la-Ville ont obtenu deux fleurs ; Ittre, Nivelles et Tubize, une fleur. ■

Nouveaux cendriers

Les ouvriers du service des Travaux viennent de placer de nouveaux cendriers aux deux gares des bus. Utilisez-les !

Jetés sur les trottoirs et dans les caniveaux, mégots et chewing-gums sont de véritables fléaux.

Il faut 5 ans pour qu'un chewing-gum disparaisse dans la nature. Et un mégot de cigarette peut polluer, à lui seul, 500 litres d'eau !

Notre règlement de police prévoit qu'il est interdit de jeter l'un et l'autre sur la voie publique, dans les égouts, avaloirs et fossés. Toute infraction est passible d'une amende administrative allant de 60 à 250€.

Chaque année, notre Ville installe de nouvelles poubelles et des cendriers, ici et là. Une vingtaine de cendriers viennent encore d'être placés, autour de nos deux gares de bus.

« Comme nous l'avons fait à proximité de tous les bâtiments communaux, nous aimerions que les commerçants, gérants d'agences de banques... placent des cendriers à usage de leurs utilisateurs, à côté de leur porte d'entrée. Nous leur adressons régulièrement des courriers en ce sens », insiste l'éco-conseillère Dorothée Hébrant. « La galerie commerciale de Louvain-la-Neuve et quelques commerçants de la rue Charlemagne ont déjà répondu à notre demande. »

Si la Ville a fait le choix de ne pas acquérir de machine Glutton, c'est parce que ce matériel est peu adapté, vu l'étroitesse de nos trottoirs et la présence sur ceux-ci de nombreux éléments de mobilier (barrières de sécurité, bollards...). Par ailleurs, le Glutton ne permet pas de ramasser les détritiques un peu collants ou trop volumineux.

« Nous avons plutôt opté pour l'achat d'une petite balayeuse avec différents types de brosses, qui permettra - outre un nettoyage plus affiné des trottoirs, notamment autour des bollards, dans les coins, le long des filets d'eau... - d'enlever les mauvaises herbes sans avoir recours aux herbicides. »

Les **BONS LÉGUMES** de votre paysan de famille

Adhérez à l'Amap Hélià et soutenez l'agriculture paysanne. Une alternative à la logique industrielle, pour manger sain, responsable et solidaire.



Anne-Sophie Laurent, coordinatrice d'Hélià, et Nicolas Deeker, agriculteur.

Du champ à l'assiette ! Quel bonheur de manger chaque jour des légumes cultivés près de chez soi, d'en connaître le producteur, de suivre le rythme des récoltes en fonction des saisons et du climat. C'est le choix que plus de 60 familles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont fait, en ralliant l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) « Hélià ».

« Les AMAP sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie », explique Anne-Sophie Laurent, coordinatrice d'Hélià. « Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs. Les seconds s'engagent à acheter la production des premiers à un prix équitable et en payant par avance. »

Formé en agriculture bio au Crabe de Jodoigne, le Néolouvaniste Nicolas Deeker a accepté de se lancer dans l'aventure avec Hélià. C'est lui qui, chaque semaine, fournira des paniers de légumes frais à nos concitoyens. Les mardi et mercredi

à Louvain-la-Neuve, le vendredi à Ottignies et à Limelette. Des groupes doivent encore se former, idéalement pour les récoltes du lundi et du jeudi.

« Pour éviter les surplus, il nous faut atteindre l'équivalent de 60 grands paniers par semaine. Certaines familles préfèrent des petits paniers. Pour le moment, la demande atteint déjà l'équivalent de 35 grands paniers », précise le maraîcher. « Le but est de fournir des familles dans un rayon de moins de 10km, par souci écologique. »

Salades, radis, tomates, concombres, poivrons... mais aussi basilic, persil, sauge, romarin... Nicolas Deeker prévoit de cultiver une centaine de légumes et plantes aromatiques (et des fraises), sur son terrain de 1ha situé à Chaumont-Gistoux, qui compte 8 ares de serres. Il a opté pour la traction animale et s'aidera aussi d'un motoculteur. Il s'agit bien d'une production de proximité, en conversion bio.

La demande est fixe, l'offre varie

Les membres doivent s'engager pour l'année. Ils paient 800€ pour 40 semaines de grands paniers et 520€ pour des petits paniers (soit environ 20€/semaine pour un grand panier et 13€/semaine pour un petit), qu'il est possible de régler en plusieurs fois.

Le maraîcher ne garantit pas le contenu, mais on peut s'attendre à trouver au moins six légumes/plantes aromatiques dans son panier. Parmi ceux-ci, des légumes méconnus accompagnés des recettes d'Isabelle, la mère de Nicolas. Chaque semaine, surprise et variété !

Il est toujours possible de quitter le système, à condition de trouver un remplaçant. D'un autre côté, s'il de-

vait arriver malheur à notre agriculteur (ce qu'on ne lui souhaite pas !), les paniers seront remboursés.

L'objectif est aussi de favoriser les échanges sociaux. Chaque groupe (pour chaque jour de la semaine) dispose de quelques bénévoles chargés de veiller à la bonne répartition dans les paniers. L'agriculteur leur abandonne sa remorque au retour du champ... et la retrouve vide, le lendemain matin.

« On se réunit 3 fois par an au minimum : pour la signature des contrats, pour une fête sur le champ et pour un bilan, en fin de saison », ajoute Nicolas. « Le bilan est l'occasion de se pencher sur les comptes et d'éventuellement revoir les choix : trop de salades, pas assez de radis : on le décide ensemble. » ■



Jean Pierre Wilmotte,
trésorier :
010 / 45 58 90.
amap-helia.blogspot.com,
amap.helia@gmail.com

Des niches à chauves-souris au Buston

L'ASBL Plumalia a placé dix niches d'accueil pour chauves-souris sous l'ancien pont du Buston. Les niches en PVC sont inodores et inaltérables dans les conditions d'obscurité et d'humidité. Le PVC a une chaleur supérieure à celle du béton.

Les chauves-souris sont un acteur très important pour la biodiversité. Elles ingurgitent environ 3000 insectes en une nuit !



La classe adopte UN SENTIER

Agir pour la biodiversité, c'est le projet des élèves en 5^e primaire à l'école communale de Lauzelle. Le 1^{er} mars, ils ont installé des nichoirs, aménagé un hôtel à abeilles solitaires, planté des arbres... à la croisée des chemins de la Forêt et Charlier à la Jambe de Bois.

Les élèves de l'école communale de Lauzelle feront de la croisée des chemins de la Forêt et Charlier à la Jambe de Bois un coin de paradis pour la nature.



élèves en profiteront pour inaugurer des panneaux didactiques, le long du chemin. Un bon moyen de sensibiliser un plus large public.

« Nous y travaillerons encore l'année prochaine, puisque nous garderons le même professeur », annonce Sarah Silva. « La relève sera assurée par les nouveaux élèves en 5^e année. »

Kolya, Igor, Sarah et leurs amis espèrent que d'autres écoles s'inspireront de leur projet afin de voir naître des paradis pour la nature un peu partout dans la ville.

« C'est un projet formidable car il permet d'expérimenter, sur le terrain, toute la matière du cours de science de l'année », se réjouit Corinne Tasiaux. « Pour les enfants, c'est aussi l'occasion de participer activement à la vie de la commune. » ■

Les 25 élèves en 5^e primaire dans la classe de Corinne Tasiaux, à l'école communale de Lauzelle, ont décidé de s'engager dans un projet « Chemins au Naturel », avec l'ASBL Sentiers.be. Ils aménageront la croisée des chemins de la Forêt et Charlier à la Jambe de Bois (à proximité de leur école), pour en faire un véritable coin de paradis pour la nature.

Inauguration en mai

D'ici la fin de l'année scolaire, les élèves compléteront leur premier travail par d'autres aménagements : une bande de fleurs sauvages, un gîte à hérissons...

Les voisins seront invités à découvrir cette initiative à l'occasion de l'opération « Jardins ouverts et fleuris », les 21 et 22 mai. Les

Après avoir officialisé leur engagement - en signant une charte d'adoption, le 21 février, avec l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuy (lire notre encadré) - ils ont effectué leurs premiers travaux sur le terrain, le 1^{er} mars : plantation d'anciennes variétés de pommiers et de petits arbustes à fruits, aménagement d'un hôtel à abeilles solitaires, installation de nichoirs et d'un tas de bois...

« Chacun a apporté le matériel trouvé chez lui : bûches, râteaux, clous... », explique Kolya Van Sint Jan. « Nous avons aussi emmené des boules de graisse à placer dans les arbres », poursuit Igor Turine.

Les ouvriers du service communal Plan Vert de Louvain-la-Neuve les ont aidés dans les tâches les plus lourdes : élagage des saules, désherbage de l'espace destiné à accueillir le pré fleuri... Ils ont également pu bénéficier des conseils de l'éco-conseillère de la Ville.

Une charte d'adoption

Le 21 février, les élèves de Lauzelle ont expliqué leur souhait de devenir parrains du sentier à l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuy et au conseiller pédagogique de la Ville Marcel Buelens.

Au nom du Collège communal, Jacques Benthuy a accepté cette adoption, formalisée dans une charte signée par tous.

« La Ville s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides aux abords des chemins », explique l'échevin. « Nous allons acheter un véhicule qui permettra de broser et aspirer les herbes. Cela fait aussi plusieurs années que nous pratiquons le fauchage tardif en différents lieux. »

Si les voisins continuent à répandre des herbicides, le succès ne sera pas total : il faudra convaincre les riverains de s'engager, eux aussi, pour améliorer la biodiversité.



UNE ENQUÊTE sur la collecte des déchets organiques

La Ville souhaite convaincre les habitants qui jettent encore leurs déchets organiques dans les sacs jaunes. Le sac vert est moins cher et le gain pour l'environnement, énorme.

Après un an de collecte des déchets organiques, notre Ville a confié à une équipe de futurs bioingénieurs de l'UCL d'analyser les habitudes de tri de ses concitoyens. Une centaine d'habitants ont été interrogés, dans la galerie du Douaire.

Parmi les 36 habitants interrogés habitant en maison mitoyenne, 40% utilisent un compost pour éliminer leurs déchets organiques ménagers, 30% utilisent chaque semaine 1 ou 2 sacs biodégradables, 30% éliminent ces déchets dans les sacs jaunes.

Parmi les 46 habitants interrogés vivant en maison 4 façades, la majorité (65%) compostent leurs déchets organiques ménagers. Seulement 15% utilisent les sacs biodégradables (1 à 2 par semaine) alors que 20% éliminent ces déchets dans les sacs jaunes.

Les personnes habitant dans des appartements ont confirmé le fait que peu de syndics d'immeubles ont mis en oeuvre la solution préconisée (à savoir, le placement d'un conteneur de 240 litres, pour éviter le stockage des déchets organiques dans des endroits non appropriés).

Certaines des personnes interviewées ont regretté que les sacs biodégradables soient trop grands. Il leur a été proposé d'utiliser des sacs intermédiaires (en vente dans les grandes surfaces), à mettre ensuite dans les grands sacs organiques officiels.

« L'enquête révèle que beaucoup d'habitants compostent leurs déchets depuis longtemps. Nous devons convaincre ceux qui continuent à éliminer leurs déchets organiques dans les sacs jaunes », déclare

l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier. « La fraction organique des déchets est évidemment la plus difficile à trier... car c'est la moins propre. Mais opter pour les sacs verts offre à la fois un gain économique (à volume égal, le sac bio coûte moins cher) et environnemental. Les familles qui ont des enfants en bas âge ont tout intérêt à éliminer les langes dans les sacs bios. La plupart de nos crèches encouragent cette formule ! » ■



www.olln.be (onglet Environnement). Quand vous achetez vos sacs biodégradables, vérifiez qu'ils portent le logo de notre Ville !

Citoyens, À VOS OREILLES !

Avec Grez-Doiceau et Mouscron, Ottignies-Louvain-la-Neuve est la 3^e commune wallonne à être sollicitée pour réaliser la carte de son environnement sonore. Une démarche scientifique et participative à la portée de toutes les (bonnes) oreilles !

Le bruit est un phénomène social : il accompagne quasi sans cesse notre vie personnelle, familiale et professionnelle. Trop souvent à notre goût, il dérange, agresse et peut rendre malade. Des politiques ont été mises en place pour lutter contre les nuisances sonores mais ces réponses sont souvent insatisfaisantes. Car le bruit se compose parfois de sonorités indésirables ou désagréables et il est difficile d'en évaluer la gêne avec rigueur.

C'est la raison pour laquelle le chercheur Paul-Louis Colon (ULG), avec le soutien de l'association « Trop de Bruit en Brabant wallon », met au point une méthode scientifique invitant les habitants à réaliser une

carte sonore de leur environnement local. Une démarche qualitative qui peut alors servir de base à une demande d'action concrète d'amélioration de la vie quotidienne d'un quartier.

Le Conseil consultatif de l'Environnement et le Collège communal ont décidé d'appuyer ce projet en soutenant les quartiers qui rassembleront suffisamment de volontaires pour que leur carte soit la plus représentative possible. Chaque participant s'engage à réaliser, en l'espace de deux mois, six relevés sonores sur un lieu de point d'écoute choisi par lui. Des formulaires à remplir sont prévus. Concrètement, si vous choisissez le pas de votre porte ou le banc public de votre quartier, vous vous y installez, en semaine et en week-end, une fois le matin (entre 6-12h), une fois la journée (entre 12 et 18h) et une fois le soir (entre 18 et 23h). Vous pouvez, bien entendu, faire autant de points d'écoute différents que vous voulez !

Inscrivez-vous sans tarder, parlez-en autour de vous, mobilisez votre comité de quartier ou votre association. L'opération commencera dès la mi-mai, avec des réunions d'information et des « ballades sonores » qui expliqueront concrètement la méthode de relevé... pour que tous et toutes, avec nos oreilles, nous puissions devenir des citoyens de notre environnement sonore ! ■

Stéphane Vanden Eede,
président du CC Environnement
(ccenv.olln@gmail.com)

Inscrivez-vous !

Dorothee Hébrant
(Eco-conseillère) :
010 / 42 05 66

Stéphane Vanden Eede :
010 / 41 24 10 (soir et WE)

Via Internet : www.projetresol.be

Prochaine réunion du Conseil :
mardi 26 avril à 20h
Maison de la Citoyenneté -
Ottignies. Bienvenue !



[WWW.HARICOTMAGIQUE.BE](http://www.haricotmagique.be)

Haricot Magique

Baby Planners & much more...

A la recherche...
 D'un milieu d'accueil? D'une nounou? D'activités extra-scolaires?
 D'une chouette déco pour chambre d'enfant?
 D'un lieu de vacances "child friendly"?

Faites appel à **Haricot Magique!**

Haricot Magique, c'est aussi un **site** et une **boutique en ligne**.
 Vous y trouverez des bons plans pour toute la famille et des produits coups de cœur inédits.



COMPARER C'EST DÉJÀ GAGNER.

Voilà pourquoi nous vous invitons à découvrir votre agence **Record Bank**

Agence DEWERE-LEMAIRE

Conseils personnalisés en

- Placements
- Crédits
- Assurances



Espace du Cœur de Ville 16
à 1340 Ottignies

Tél. : 010 / 41 40 99

Fax : 010 / 41 97 93

Email : agence.record.ottignies@gmail.com

CBFA : ND2L sprl107200 cB cA

NOUVEAU

Tout pour bébé



Pour la future maman : ZeroToNine, Queen Mum, Noppies, lingerie et soins bio.

Pour bébé : alimentation bio, soins bio, vêtements (jusque 4 ans), biberons, jouets, poussettes, langes lavables ou biodégradables, parcs, relax, livres, lits...

TOUT DE LA TETINE A LA CHAMBRE !



Listes de naissance, chèques cadeaux, conseils et service garantis !



www.bbees.be
et c'est livré!

Av. des Métallurgistes, 14 1490 Court-Saint-Etienne Parking Tom&Co

LE DOJO D'ASMADE



Atelier de **MEDITATION**
le jeudi soir

Cours de **MASSAGE SHIATSU**
Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 402.132 • asmade@skynet.be

Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème
0476 / 216.881 Marc Nolmans

CLOTURES DETHY

LIMELETTE-OTTIGNIES
010/41.50.88

TPG 2.23.85

Carnet FAMILIAL

Naissances

Mostaccero Helguero, Mano 01/12
 Barbiau, Zohé 03/12
 Westerkamp, Pauline 04/12
 Roussel, Héroïse 04/12
 Scarniet, Arthur 06/12
 Tran Ba, Anh 06/12
 Brouillard, Lucas 07/12
 Bruijninx, Naomi 13/12
 Benslimane, Ilias 13/12
 Beaudoin, Théo 14/12
 Van de Vijver, Kaléo 14/12
 Suarez Bock, Aedan 15/12
 Philips, Leo 18/12
 Dellicour, Lou 18/12
 Jentges, Jade 20/12
 Strubbe, Hugo 21/12
 Franczak, Stanislaw 22/12
 Berckmans, Madeline 23/12
 Afzalian, Maya 23/12
 Stockmans, Laura 24/12
 Yaouba, Eno 26/12
 Goossens, Thomas 26/12
 Zeni, Youri 29/12
 Cyusa Rubamburamanzi, Joshua 29/12
 Lekeux, Charlotte 29/12
 Dutranoy, Thadeo 30/12
 Vandenbernden, Léon 31/12
 El Harithy, Sarah 03/01
 Ntwa Nese Mangiala, Noah 05/01
 Arena, Emanuele 07/01
 Caillou, Héroïse 08/01
 van den Eede, Maël 09/01
 Gheys, Nathan 10/01
 Dani, Florie 10/01
 Philippe, Lilou 12/01
 Berguellou, Amine 13/01
 Liu, Yichen 13/01
 Derache, Hugo 13/01
 Derache, Jules 13/01
 Bathily, Sayyidina-Mohamed 14/01
 Di Marzio, Gloria 17/01
 De Coster, Capucine 17/01
 Mattelart, Thomas 20/01
 Azaroual, Amelle 20/01
 Siam, Jana 20/01
 Breyer, Nolhan 21/01
 Schoonjans, Olivia 21/01

Schoonjans, Raphaël 21/01
 Rousseau, Romain 22/01
 Taybi, Luisa 22/01
 Soreil, Auguste 25/01
 Bricteux, Augustin 25/01
 Van Weyenbergh, Faustine 26/01
 Bouillon, Hortense 27/01
 Puls, Hugo 29/01
 Vloebergh, Coraline 29/01
 Erard, Tony 30/01
 Mwarabu Okolonga Sheka, Alexia 30/01
 Martin, Chloé 30/01

Décès

Bollen, Marie, we Salmon 01/12
 Delcorps, Georgette, we Stevens 01/12
 Krau, Paula, we Pierre 01/12
 Folon, Irène, we Moïny 04/12
 Mestdag, Patricia 05/12
 Prade, Jules 05/12
 Cremers, Wilhelmina 06/12
 Berkans, Henri 07/12
 Moger, Bernadette, we Claeys 08/12
 Vanderborght, Marie, we Fauville 08/12
 Pierre, Fernande, épouse Vancrombreucq 09/12
 Vivario, Catherine, épouse Binard 14/12
 Lievens, Lucienne, we Mannes 15/12
 Debecq, Joseph 15/12
 Suys, Irma, we Dardenne 17/12
 Deniet, Joseph 23/12
 Verboomen, Pierre 02/01
 Michel, Alice, we Courtois 08/01
 Relick, Christine 08/01
 Evrard, Georgette, we Timmerman 11/01
 Habig, Catherine 11/01
 Muller, Henri 11/01
 Penninx, Léon 11/01
 Seranne, Palmyre 12/01
 De Guchteneëre, Marie, we Crabbé 15/01

Moreels, Irène, épouse Poche 15/01
 Rousseau, Gisèle, épouse Meeus 17/01
 Denis, Marie, we Heynen 19/01
 Lefèvre, Maurice 23/01
 Baes, Victor 25/01
 Neveu, Jean 27/01
 De Leener, Sophie, we Pierlé 28/01
 Joly, Pauline 29/01
 Culot, Germaine 30/01

Maurice Lefèvre

Nous avons appris le décès, le 23 janvier, de Maurice Lefèvre, secrétaire et trésorier du club de tennis de table de Blocry depuis de nombreuses années et également vice-président du Conseil consultatif des Sports depuis 2007.

Gaston Benoit

Nous avons aussi appris le décès, le 20 février, de Gaston Benoit. Il fut conseiller communal de 1962 à 1964 (il avait remplacé en cours de législature Albert Masson, atteint par la limite d'âge). Par après, il ne briguera plus de mandat politique, donnant la priorité à son action de militant syndical ; il a été le président de la section CGSP Cheminots d'Ottignies. Ces dernières années, il était membre actif du Conseil consultatif des Aînés, qu'il a présidé.



CONSEIL COMMUNAL

Le compte rendu de la séance du 25 janvier

La séance débute avec la prestation de serment de Georgette Bonte. Elle remplacera Martine Moermans - devenue conseillère communale - au Conseil du CPAS.

Les conseillers approuvent, à l'unanimité, le règlement complémentaire de police sur la circulation routière dans les quartiers voisins du Collège du Christ-Roi. Une interdiction de circuler « *sauf riverains et fournisseurs* » sera d'application après les vacances de Pâques, pour les véhicules à moteur de plus de deux roues, dans la rue de la Chapelle et une portion de la rue du Bauloy, aux heures d'entrée et sortie des classes. Cette réglementation est déjà d'application dans les rues de Renivaux et Montagne du Stimont, où elle a donné de bons résultats.

Le conseiller Michel Tournay, qui réside au Bauloy, se réjouit de la mise en place de ce nouveau système. « *Reste le point noir de la rue de Renivaux, souvent encombrée après 17h, à cause des activités sportives et culturelles organisées dans les locaux du Collège* », regrette-t-il.

La Ville devient emphytéote pour 33 ans du cheminement « *Rêverie du promeneur solitaire* » qui borde le lac de Louvain-la-Neuve. Elle pourra ainsi obtenir des subsides pour les travaux qui y sont prévus. L'entretien sera toujours assuré par les services de l'UCL.

Exproprier pour les « Berges de la Dyle »

L'expropriation d'extrême urgence pour cause d'utilité publique – pour permettre la réalisation d'un tronçon du projet « *Berges de la Dyle* » (la « *coulée verte* »), le long de la Dyle, entre le parking de la rue du Monument et l'avenue Reine Astrid – ne fait pas l'unanimité. « *Alors qu'on n'a pas la garantie que les autres tronçons pourront être réalisés, c'est mettre la charrue avant les boeufs* », déclare le conseiller

Jacques Otlet, qui conteste l'utilité publique. Le bourgmestre répond que semblable cheminement (il est prévu qu'il relie Limelette et Mousty, à l'avenir) ne peut se faire d'une traite. Deux autres tronçons (l'un derrière le Douaire, l'autre jusqu'au sentier Maurice Carême, qui passera sous le pont de la SNCB) devraient être réalisés dans la foulée. « *Mais c'est le tronçon situé dans l'hyper centre qu'il est le plus urgent de réaliser. Les automobilistes pourront se garer sur le parking de la rue du Monument avant de rejoindre les commerces de l'avenue Reine Astrid à pied... ce qui permettra de désengorger celle-ci.* » Et Jean-Luc Roland d'évoquer les embouteillages devant le glacier bien connu, aux beaux jours.

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau ajoute qu'en plus d'être une plus value dans le cadre de la revalorisation du vieux centre, le nouveau cheminement mettra en valeur les terrains qui le jouxteront. « *Les riverains pourront éventuellement agrandir leur maison ou construire un appartement « à front de digue », dans ce qui était jusqu'ici un fond de jardin.* » Il précise qu'il s'agit seulement d'une expropriation d'une bande de 5m dans une zone non constructible puisque longeant la Dyle.

Les conseillers Luc Mayné et Christian Tilkin suivent la majorité dans ce projet que le premier qualifie d'opportunité « *qui donnera progressivement, peut-être, une meilleure vision du centre d'Ottignies.* »

Bâtiments, culture et cultes

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts évoque des réparations à l'école de La Croix, au cimetière de Limelette et à l'immeuble de la Tannerie, suite aux dégâts causés lors des dernières tempêtes.

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes propose d'octroyer un subside de 4000€ au Centre

Culturel du Brabant Wallon (CCBW) pour l'organisation du festival international de musique de chambre « *Est-Ouest* » programmé en février à la Ferme du Biéreau.

L'échevin des Cultes Benoît Jacob annonce qu'un survitrage sera posé à l'église de Céroux (30.000€), pour en protéger les vitraux et permettre des économies d'énergie. Pareils travaux ont été réalisés à l'église de Rofessart, il y a quelques années, et la fabrique en est très satisfaite.

La présidente du CPAS en charge de la politique sociale de la Ville demande le renouvellement de la convention qui lie la Ville à l'ASBL « *Régie des Quartiers* », laquelle effectue un excellent travail.

Des questions et des réponses

Les débats se poursuivent, relatifs à des points introduits par les conseillers. Ainsi, Jacky Reginster se demande pourquoi plusieurs voiries de Louvain-la-Neuve ont été plongées dans le noir durant les fêtes... et qui a réveillé la cité universitaire en y organisant un feu d'artifice, le 14 janvier. Le bourgmestre répond que l'intercommunale a réparé l'éclairage à trois reprises, avant de constater que les pannes étaient causées par un transformateur vétuste. On ne peut pas l'accuser d'avoir traîné ici. Quant au feu d'artifice, son commanditaire demeure inconnu puisqu'il n'a pas introduit de demande pour tirer celui-ci. C'est l'occasion de rappeler aux habitants que semblable manifestation est soumise à demande d'autorisation. Le conseiller Patrick Piret-Gérard se demande où en est la réflexion du Collège, au sujet des caméras de surveillance. Il s'inquiète de la non augmentation de la part communale dans le budget du CPAS – « *s'efforce-t-on de travailler en enveloppe fermée pour des raisons purement budgétaires ?* » - et propose de s'inspirer d'initiatives menées dans d'autres communes, décrites dans

l'enquête menée par la plateforme « ça passe par ma commune », pour améliorer encore notre engagement en matière de développement durable.

Le bourgmestre l'invite à participer à la séance conjointe de la Commission technique des affaires générales et du Conseil consultatif Prévention et Sécurité, au cours de laquelle on fera le point sur l'évolution du Plan zonal de sécurité, avec les officiers de la zone de police. La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe propose alors un brillant exposé sur les actions entreprises pour améliorer la gestion du Centre : économies (gestion plus rigoureuse des frais de déplacement, procédure claire dans le remboursement des frais pharmaceutiques (« *aujourd'hui, plus personne ne peut s'offrir du parfum sur le compte du CPAS* »), synergies avec la Ville...), meilleure gestion des subsides, établissement de partenariats avec d'autres acteurs sociaux... « *Nous ne voyons pas de raison de demander plus d'argent à la Ville. Nous savons d'ailleurs pertinemment que si cela s'avérait nécessaire, elle ne peut pas nous le refuser* », signale la présidente. « *Nous avons encore quelques économies à faire, des subsides à trouver et du travail bien fait pour aider nos usagers à s'émanciper de nos services. Si c'est financièrement le plus rentable, c'est surtout le but ultime de notre action.* »

S'agissant de l'enquête « ça passe

par ma commune », l'échevin de l'Energie Jacques Benthuy explique comment la plateforme a retenu seulement quelques-unes des actions menées par les participants. Ainsi, la Ville a été invitée à exposer sa politique Nord/Sud à Namur. Mais comme Rochefort, Ottignies-Louvain-la-Neuve dispose aussi d'un cadastre énergétique, qui établit un ordre des priorités pour la rénovation des bâtiments communaux. Au conseiller qui l'interroge au sujet des détecteurs de présence dans les locaux de l'administration communale et du CPAS, pour réduire la consommation d'électricité, l'échevin précise que les économies déjà réalisées compensent l'investissement.

Les promesses du SPW

Au cours du quart d'heure de questions-réponses, en fin de séance, le bourgmestre annonce qu'il vient de recevoir un courrier du Service Public de Wallonie (SPW) l'informant de la réalisation, fin 2011, des aménagements prévus à la Porte de Limelette ; et début 2012, du rond-point au carrefour dangereux de Céroux, sur la RN275 « chaussée de Bruxelles ». Le SPW programme également la réalisation d'une piste cyclable entre la RN4 et la bretelle 8A de l'autoroute.

La conseillère Nelly Roobrouck a remarqué que de nombreux sacs bleus ont traîné dans la neige, cet hiver. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler l'obligation faite aux

riverains - dans le règlement général de police - de rentrer leurs sacs et de les soumettre à la collecte suivante, quand le camion n'est pas passé le jour prévu.

Le conseiller André Piron s'étonne de ce que deux des nouveaux poteaux installés à la porte du Douaire ont déjà été renversés. Le bourgmestre est tout aussi surpris : il s'agit en effet d'un matériel très solide, en fonte, dont nous sommes la première commune à bénéficier en Belgique. Esthétiques, ces poteaux donneront un cachet à l'hyper centre. Le marquage au sol n'a pas encore été réalisé, d'où les hésitations de certains automobilistes au moment de tourner.

La conseillère Nancy Schroeders souhaite connaître les raisons qui ont justifié le choix de conserver les murs de l'ancienne mégisserie, à Mousty, plutôt que d'abattre et de reconstruire l'immeuble. L'échevin des Bâtiments explique que cette option a été défendue par les deux bureaux d'études (architecte et spécialiste en stabilité) pour ce bâtiment qualifié d'intéressant puisque appartenant au patrimoine industriel de la région. « *La démolition eut sans doute coûté plus cher, car on descend dans le sol* », ajoute l'échevin, avant de rappeler que cette rénovation ne coûtera rien à la Ville (les travaux sont entièrement subsidiés par la Région) et que le futur bâtiment sera performant en matière énergétique. ■

Le compte rendu de la séance du 22 février



Le bourgmestre Jean-Luc Roland félicite l'inspecteur principal Pascal Delcroix, lauréat du travail.

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, la Néolouvaniste Mathilde Renaut interpelle le Conseil, au nom

des étudiants de Louvain-la-Neuve (lire notre article relatif à ce sujet, page 17).

Le bourgmestre Jean-Luc Roland remet les médailles et diplômes de lauréats du travail à deux policiers, l'inspecteur Laurent Beaudoin et l'inspecteur principal Pascal Delcroix. Le premier travaille au sein de l'unité d'observation du Commissariat général des unités spéciales ; le second, à l'aéroport de Bruxelles.

Les conseillers votent une motion pour faire savoir leur souhait de voir le Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSP) prolongé jusqu'en

2014. C'est le gouvernement fédéral - actuellement en affaires courantes - qui aurait dû procéder à ce renouvellement. « *Cela fait d'autant plus mal que notre Plan a reçu une évaluation positive* », constate le bourgmestre.

L'échevin de l'Aménagement du territoire Cedric du Monceau demande l'approbation du projet de réalisation d'une aire « sportivo-récréative » à l'avenue des Iris (quartier « Chapelle aux Sabots »), sur le modèle de ce qui a été fait au Buston. Pour ce faire, la Ville bénéficiera de 85% de subsides wallons. « *Quand on compare le* »



Nouvelles de la ville

coût et le retour qu'on a, c'est un excellent investissement », déclare le conseiller Julien Tigel Pourtois. L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob annonce qu'un 3^e projet devrait voir le jour en 2012, au Bauloy.

Lauzelle et Coquerées

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts explique comment la procédure de demande de permis va devoir être rentamée pour la construction de l'école communale de Lauzelle, puisque les Partenariats Public Privé (PPP) n'ont pas été poursuivis en Communauté française. Le marché relatif aux techniques spéciales comportera un avenant, pour tenir compte des modifications apportées à l'isolation du bâtiment.

L'échevin évoque aussi la rénovation des gradins de l'amphithéâtre de l'école des Coquerées, (dans la nouvelle partie de celle-ci, inaugurée en 1994). Les gradins seront recouverts d'une couche de béton d'une dizaine de centimètres, ce qui permettra de sécuriser les lieux. L'ensemble aura un aspect « sympathique », annonce Jacques Benthuyts.

Il est aussi question du remplacement de la goulotte du local vestiaire de la piscine basse, pour un montant proche de 12.000€ (mais la Ville n'en payera qu'un tiers, puisqu'elle partage les frais avec les deux autres propriétaires, la Communauté française et l'UCL).

Cyclistes ou grenouilles

L'échevine en charge de la toponymie Cécile Lecharlier propose de dénommer « passage des cyclistes quotidiens » le chemin de liaison cyclo-pédestre longeant le boulevard André Oleffe... pour marquer une volonté de la commission communale de toponymie de prendre en compte, outre la toponymie locale, l'histoire de la Wallonie ou de l'université, les dynamiques fortes de la ville (associations, développement durable...). « Est-ce bien opportun ? » demande la conseillère Nancy Schroeders. « Votre proposition fait allusion à une association qui

n'existera peut-être plus dans un certain nombre d'années. » L'échevine est catégorique : il y avait déjà des cyclistes quotidiens avant la naissance de l'association à laquelle il est fait allusion... et il y en aura toujours. La conseillère Nelly Roobrouck s'abstient, elle aurait préféré l'intitulé « traversée des grenouilles » pour ce chemin proche du lac, fortement fréquenté par les batraciens en saison !

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe, en charge de la politique sociale de la Ville, soumet les règlements relatifs aux ristournes eau et électricité pour les familles à revenus modestes (et les familles nombreuses, pour l'eau seulement). Le conseiller Jacques Otlet remarque que ces règlements ont vieilli : il faudrait revoir certains plafonds et/ou intitulés. « Nous pensons pour notre part que ces avantages devraient profiter à tous ceux qui y ont droit... pas seulement à ceux qui sont informés du fait qu'ils y ont droit », ajoute le conseiller Hadelin de Beer de Laer. Les règlements sont approuvés pour l'exercice 2011... mais seront réétudiés en section technique des affaires générales.

La déontologie des mandataires

Les conseillers débattent de l'opportunité d'adopter une charte éthique des mandataires. « Ceux qui la signeraient, sans obligation, s'engageraient à exercer leurs mandats de manière responsable, avec impartialité, intégrité, professionnalisme et transparence », indique Hadelin de Beer de Laer. « Ils accepteraient de suivre les règles de conduite décrites dans la charte, qui détaillent les comportements à adopter envers l'administration, les citoyens, les fournisseurs et prestataires de services. » Un Comité de suivi et de conseil – composé de « sages » ne faisant pas partie des élus – serait chargé de l'examen des questions relatives à l'application de la charte.

La minorité estime que les règles de comportement reprises dans la charte vont de soi. « Le fait que ceci doive être écrit... fait peur », lance Julien Tigel Pourtois. Appuyé

par Jacques Otlet, il propose d'aller plus loin, en adoptant un amendement qui précise que « Le mandataire respectera l'expression démocratique des citoyens en confiant au groupe politique ayant obtenu le plus grand nombre de sièges (et en cas d'égalité, le plus grand nombre de voix) aux élections communales la responsabilité d'élaborer le projet de pacte de majorité... ». On sent là toute l'amertume du groupe MR-IC qui, aux dernières élections, a obtenu plus de voix que chacune des listes actuellement dans la majorité. « Bien essayé, mais c'est lourd ! », réagit le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Notre alliance était annoncée, il n'y a pas eu de surprise pour l'électeur. Si les règles doivent être revues, c'est à la Région – qui a la tutelle sur les communes – que le débat doit avoir lieu », poursuit Hadelin de Beer. Les échevins David da Câmara Gomes et Cedric du Monceau ajoutent que si le principe proposé par la minorité avait été adopté à l'époque, Jacques Otlet ne serait jamais devenu bourgmestre.

Jacques Otlet propose deux autres amendements : que le chapitre qui concerne l'impartialité mentionne aussi la neutralité... et que le chapitre sur les règles de conduite prévoie que le mandataire s'abstient de porter tout signe convictionnel ostentatoire dans l'exercice de son mandat. Le bourgmestre regrette que ces propositions n'aient pas été faites plus tôt, quand les différents groupes politiques se sont rencontrés pour élaborer la charte. Hadelin de Beer suggère de soumettre celle-ci au vote, en l'état... et de poursuivre la discussion pour compléter et affiner le document. 16 voix pour, 12 abstentions.

En fin de séance, les conseillers de la minorité demandent à être informés sur l'évolution de plusieurs dossiers : les nouvelles installations du club de pétanque, la politique de la Ville en matière de logement à Louvain-la-Neuve, l'installation de défibrillateurs automatiques dans les lieux publics... ■

LES ÉTUDIANTS interpellent les élus

Les étudiants ont le sentiment de n'être plus entendus par les autorités de la Ville. Ils sont près de 800 à avoir rejoint Ottignies, le 22 février, pour déposer une pétition au Conseil communal. Le bourgmestre a assuré que le dialogue n'avait jamais été rompu... tout en mettant les représentants étudiants devant leurs responsabilités.



Les étudiants ont accueilli les conseillers (ici, Jean-Marie Paquay, Jeanne-Marie Oleffe et Jacques Otlet) le visage grave et la bouche scotchée.

Ils l'avaient annoncé par voie de presse: quelque 800 étudiants de Louvain-la-Neuve sont « descendus » à Ottignies, le 22 février en début de soirée, pour manifester - en silence - devant l'hôtel de ville, où allait se tenir une séance du Conseil communal. Eclairés par des bougies, ils ont accueilli les conseillers le visage grave et la bouche scotchée, pour symboliser l'absence de dialogue avec les autorités.

Les étudiants regrettent notamment que la décision d'augmenter la taxe de séjour pour les kotteurs ait été prise de manière unilatérale. Ils dénoncent aussi « la volonté du bourgmestre d'interdire les baptêmes sur la voie publique ».

Dix de leurs représentants ont été autorisés à rejoindre la salle du conseil, pour faire part de leurs revendications aux élus. Ils l'ont fait via Mathilde Renaut, la première habitante de Louvain-la-Neuve, aujourd'hui étudiante en sciences de l'éducation.

« Les étudiants sont le dynamisme dont tout Ottignies-Louvain-la-Neuve peut bénéficier. Je souhaite que la pentapartite reste le lieu d'un vrai dialogue, pour que l'harmonie

revienne au sein de notre belle ville », a déclaré celle-ci, en substance, avant qu'un étudiant ne remette une pétition (plus de 10.000 signatures) au bourgmestre Jean-Luc Roland.

« Un bon dialogue doit s'appuyer sur de bonnes informations »

Le bourgmestre s'est dit étonné de ces revendications. « Les structures de concertation existent depuis longtemps. Au moment où certains responsables étudiants dénonçaient une rupture de confiance, nous étions en train de discuter sur 4 ou 5 thématiques. »

Et Jean-Luc Roland d'évoquer le tri des déchets, la problématique du logement, l'augmentation de la taxe de séjour « qui ne représente que 5€/mois par étudiant kotteur »...

Il a demandé aux représentants des étudiants de ne pas laisser se répandre des rumeurs non fondées : « On construirait une salle de 3000 places et on fermerait les cercles ? Il n'en a jamais été question ! On aurait marqué notre accord sur l'extension du centre commercial ? Nous n'avons encore reçu aucune demande de permis !

Un bon dialogue doit s'appuyer sur de bonnes informations.»

Le bourgmestre souhaite que les étudiants prennent conscience que tout n'est pas simple et rose dans notre ville : il y a une évolution dans le type de consommation d'alcool, la violence - y compris intra-étudiante - commence à apparaître, principalement lors des fins de soirées. « Ce sont des dossiers que nous prendrons à bras-le-corps, car il est exclu de laisser pourrir ce genre de situations. Notre volonté est de les traiter - comme nous l'avons toujours fait - avec l'université et avec les étudiants. »

Avant d'aller rendre compte de la réponse du président du Conseil à ses ouailles demeurées sur le perron de l'hôtel de ville, le président de l'Assemblée générale des étudiants AGL Aurélien Hachez a proposé qu'un jeune élu aux élections étudiantes puisse siéger au Conseil communal en tant qu'invité permanent, pour pouvoir interpellier plus facilement celui-ci et interagir sur les ordres du jour des séances. ■

Une bipartite Ville - étudiants

Les autorités communales ont rencontré les étudiants au cours du Collège du 3 mars dernier. A l'issue de l'entretien, il a été décidé de créer une bipartite « Ville - organisations étudiantes ». Elle se réunira deux fois par an.

En outre, les responsables de la Ville, l'université, les étudiants, la police... se rencontreront prochainement pour aborder quelques « sujets difficiles » : gestion des fins de soirées, baptêmes, règlement général de police, violence, alcoolisme...

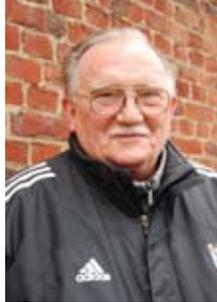


ET VOUS, vous faites quoi ?

Qui sont les conseillers communaux/conseillers CPAS ? Que font-ils et en quelles matières peuvent-ils vous aider ? Cette rubrique doit vous permettre de les connaître mieux.

Guy Deprez

Membre du groupe MRIC, il a failli « monter » au Conseil communal pour y remplacer Bernard Laduron, en octobre dernier... mais il effectue un tellement bon travail au Conseil du CPAS, depuis 4 ans, que la présidente n'a pas voulu le laisser partir ! C'est que le poste de « contrôleur » est fastidieux. Guy Deprez passe au moins huit heures, tous les mois, à analyser les dépenses du centre (achat de mobilier, de denrées alimentaires et de langes pour les crèches, déplacements du personnel...), les comptes du receveur et les comptes « guidance » des bénéficiaires d'allocations sociales. Il faut que les opérations soient justes, au centime près.



Il assiste à tous les conseils et comme ses collègues déjà présentés dans nos pages, apprécie la bonne entente qui règne entre les partenaires de la majorité et de la minorité. « *Il y a parfois de légers différends, mais on tient compte de nos remarques : on arrive toujours à un consensus* », se réjouit-il.

Cet ancien militaire de carrière, retraité depuis 19 ans, est un passionné de sport. Il préside le club de football en salle Arsenal d'Ottignies pour la 2^e saison et y est très impliqué au sein du club de balle pelote « Ottignies-Bruyères » - il y remplit toutes les fonctions, excepté celle de président ! - alors même qu'il n'a jamais joué à la balle (la seule lutte à laquelle il a participé, à

l'âge de 73 ans, s'est terminée par une mauvaise chute !). Il a entraîné et a fait partie du comité du club de football Royal Ottignies Stimont (ROS), pendant 20 ans également.

Il est administrateur dans deux ASBL de l'entité - les centres sportifs de la Plaine des Coquerées (il en est l'un des deux vice-présidents) et Jean Demeester - et assiste régulièrement aux réunions du Conseil consultatif des Sports.

La famille Deprez est particulièrement bien connue dans la rue de la Limite (Mousty), où Guy réside, mais également 6 de ses enfants ! ■

Guy Deprez
Rue de la Limite, 28
1341 Céroux-Mousty
0477 / 18 20 71

Carine Swinnen

Seule représentante du PS au CPAS, Carine Swinnen assiste au Conseil, au Comité spécial et au Bureau permanent. Depuis 2007, elle passe donc un jour par semaine au moins au B2 du Cœur de Ville, sans compter les réunions en soirée. Si lourd qu'il soit, cet investissement ne lui pèse pas, car il lui a donné l'occasion de découvrir « l'autre côté de la barrière ».



expérience de conseillère avec la quinzaine de personnes qu'elle supervise à Bruxelles.

« *J'ai acquis une autre vision du travail social. Je comprends mieux les procédures administratives, les règles du budget. Je peux veiller à l'amélioration des conditions de travail des assistants sociaux, puisque je sais parfaitement de quoi on parle !* »

Notre CPAS et celui de Bruxelles présentent quelques similitudes, notamment la variété des nationalités des usagers (même si le quartier couvert par l'antenne Nord-Est est essentiellement habité par des Turcs). Bruxelles compte beaucoup de personnes en séjour illégal, ce qui n'est pas le cas chez nous, mais nous devons aider davantage

de jeunes surdiplômés. Le CPAS de Bruxelles est aussi beaucoup plus gros : 150 assistants sociaux, pour une vingtaine à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« *J'ai proposé d'instaurer un système de critères à Ottignies, comme cela a été fait à Bruxelles, pour réduire le nombre de dossiers soumis au Comité. Les dossiers qui ne présentent pas de difficulté particulière (demandeurs belges ou réfugiés reconnus, sans ressources, en état de besoin...) sont désormais présentés en résumé par le chef de service. Cela permet aux membres du Comité d'analyser en profondeur les dossiers plus complexes, exposés, eux, par les assistants sociaux.* »

Carine Swinnen espère pouvoir faire bénéficier notre CPAS de son expérience de travail au sein d'une

antenne sociale. En effet, Ottignies-Louvain-la-Neuve en comptera bientôt une à Louvain-la-Neuve, dans le bâtiment qui accueillera également une antenne communale et une antenne de la police, à la voie des Hennuyers. Il faudra que la communication soit parfaite avec la « maison mère » du Cœur de Ville.

En tant que conseillère, elle fait partie de la Commission Coupure Energie, laquelle convoque les personnes qui

éprouvent des difficultés à payer leurs factures d'énergie. Avec l'assistante sociale en charge du logement et de l'énergie du CPAS, et un représentant du fournisseur d'énergie, elle cherche à trouver des solutions pour éviter les coupures de gaz ou d'électricité. Elle n'a été convoquée qu'une seule fois dans ce cadre, notre CPAS intervenant assez souvent dans la prise en charge des factures d'énergie.

On le voit, ce premier mandat (avant de s'installer à Cérroux-Mousty, il y a 10 ans, elle faisait partie des jeunes socialistes de Wavre) s'avère fructueux à tous points de vue ! ■

Carine Swinnen
Rue Arthur Masson, 7
1341 Cérroux-Mousty
010 / 45 83 39 ou
0476 / 23 17 80

Le Conseil DES ENFANTS

La séance d'installation du Conseil Communal des Enfants (CCE) 2011 a eu lieu le 2 février. Les conseillers 2010 ont remis leurs écharpes aux nouveaux venus.



Le Conseil Communal des Enfants 2011.

Vous êtes nombreux - parents, enseignants - à avoir participé à la séance d'installation du nouveau Conseil Communal des Enfants (CCE), le 2 février à l'hôtel de ville d'Ottignies. Cette soirée fut l'occasion pour l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuyts, président du CCE, de remercier les conseillers sortants pour leur très bon travail. Tous ont reçu le livre « Lettres à Dolly » de Yaël Hassan et la BD « Lès Pindants dèl Castafiore » en wallon d'Ottignies.

L'échevin de l'Enseignement a rappelé les objectifs du CCE: associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville... les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie

sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

« Vous allez devoir défendre, ici, les projets que vous avez trouvés intéressants dans vos classes. Tous ne passeront pas, certains mettront plusieurs années avant d'aboutir... comme c'est le cas pour le Conseil communal des adultes. » Et l'échevin d'expliquer la différence entre l'intérêt privé et l'intérêt général : « Vouloir installer un toboggan dans son jardin ou même au sein de son école, c'est un intérêt privé. Par contre, choisir de l'installer dans un espace public, cela concerne beaucoup plus de monde... »

Bilan 2010

Le secrétaire du CCE, Marcel Buelens, a proposé un bilan des travaux du Conseil 2010 : le concours

de cuisine inter-écoles, l'accueil du Conseil municipal des enfants de notre ville jumelle Jassans-Riottier, l'opération « boîtes surprises » pour les enfants placés en institution, des sorties en forêt pour les enfants en chaise roulante, une journée « pizzas »... les deux derniers ayant été abandonnés.

A la fin de la séance, le président a invité les nouveaux conseillers à faire part de leurs projets éventuels. Maud Llano Lopez, dans la classe de Véronique Dupont à l'école des Coquerées, a évoqué son idée d'organiser une exposition à partir d'objets recyclés. Igor Turine, dans la classe de Corinne Tasiaux à l'école de Lauzelle, a imaginé que des activités extrascolaires pourraient être proposées aux jeunes qui n'ont pas la chance d'en avoir déjà. ■

Les conseillers 2011

Voici la liste des nouveaux conseillers :

Meysen Hadjili et Caroline De Roover (Ec. com. de Blocry), Igor Turine (Ec. com. de Lauzelle), Yazid Matine (Ec. com. de Limauges), Jeanne Defaux (Ec. com. de Limelette), Tom Lebrun et Emma Broze (Ec. des Bruyères), Maud Llano Lopez et Dylan Baton (Ec. Com. Des Coquerées), Eline Evrard et Thomas Guilmot (ARO Paul Delvaux).

L'Auberg'Inn

L'Auberg'Inn

1 Boulevard Martin • 1340 Ottignies
Ouvert 7 jours sur 7 sauf le dimanche soir

Réservation au **010 41 34 00** ou
daniel.callens7@gmail.com



Et pour la suite, on va chez BigMat.



BigMat. Partenaire de vos projets.

Gros-œuvre | bois | toitures | isolation | outillage | carrelage | aménagements intérieurs et extérieurs

BigMat Grez-Doiceau

Chaussée de Wavre 362

1390 Grez-Doiceau

Tél 010/84.15.28

Fax 010/84.58.91



BigMat

Les matériaux et les conseils des pros

Choisissez
LA FILIÈRE
PRO

www.bigmat.be

Heures d'ouverture:

non stop de 6h30 à 18h00 du lundi au vendredi, le samedi de 8h00 à 13h00
Site internet: www.bigmatgrez.be • email: info@bigmat.be

La distinction est une forme d'audace.

Maintenant 0% de taux d'intérêt**
et des Packs de lancement.



La nouvelle Jetta de Volkswagen.

La nouvelle Jetta vous séduira par sa beauté extérieure. Distinction. Mais elle vous impressionnera également par l'immensité de son espace intérieur. Audace. Naturellement, le minutieux savoir-faire que les ingénieurs allemands ont insufflé à la toute nouvelle Jetta vous garantit sécurité et efficacité énergétique. Grâce aux technologies BlueMotion et en n'émettant que 109 g CO₂/km, la nouvelle Jetta est une des berlines les plus sobres du marché. Du coup, dès son lancement, elle se distingue en vous offrant déjà une prime fiscale de 3%*. Audacieux, non ?

Testez votre audace : demandez un essai à votre concessionnaire Volkswagen.

4,2 - 5,7 L/100 KM • 109 - 138 g CO₂/KM. **VOLKSWAGEN BANK**

◆ DONNÉES PRÉSENTÉES À TITRE D'ILLUSTRATION. * Prime de 3% pour achat par un particulier d'un véhicule respectueux de l'environnement (CO₂ < 115 g). Les primes écologiques sont indiquées à titre indicatif, sur base de la législation en vigueur. Le vendeur ne peut être tenu responsable des modifications ou annulations de ces primes intervenues après impression de la présente publicité. Elles sont accordées sous réserve que le client et le véhicule répondent aux critères requis pour leur obtention et à condition que celles-ci soient encore en vigueur à la date de livraison, du paiement ou de l'immatriculation du véhicule et ceci, même en cas de dépassement du délai de livraison. Si le véhicule commandé comprend plusieurs équipements de même type (de série/pack/option), seul un équipement au choix du vendeur sera livré sans adaptation du prix. ** Taux débiteur de 0% sur JETTA. Offre réservée aux particuliers du 02/02/2011 jusqu'au 02/03/2011 inclus en maximum 40 mois et avec un acompte minimum de 15%. Prêt à tempérament sous réserve d'acceptation par Volkswagen Bank GmbH, prêteur, De Kleetlaan 5, 1833 Diegem, BE. 0461.675.580. Exemple de prêt avec TAEG 2,99% : acompte 2.500 €, montant du crédit: 12.000 €, mensualité: 265,35 € x 48. Prix total à tempérament: 15.256,80 €. Prix au comptant: 14.500 €. Taux Annuel Effectif Global de base: 4,69%. Annonceur: D'Ieteren sa, rue du Mail 50, 1050 Bruxelles, importateur. Modèle présenté à titre d'illustration, jantes pas disponibles en Belgique. Informations environnementales (AR 19/03/2004): www.volkswagen.be

Consultez votre concessionnaire Volkswagen:

Ets Hermand sprl

Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be

Jubilaires À L'HONNEUR

Ils fêtent leurs 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2011.

Comme elle en a pris l'habitude, la Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 18 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année ; la seconde, le 22 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année.

70 ans de mariage

Oscar et Angèle Millet-Leteheux

65 ans de mariage

Jean-Baptiste et Oda Sarot-De Man

André et Martha Hillaert-Mathieu

Joseph et Elise Buffin-Noé

Jean et Madeleine De Cock-Wiblet

Maurice et Josette Florquin-Delsaut

Gustave et Julia Daubies-Devos

Georges et Andrée Secretin-Van

Durme

Henri et Marie Destercke-Dethier

Georges et Céline Adam-Paulus

Joaquim et Ana Pernas Cevada-

Augusta Leal

60 ans de mariage

Gaston et Françoise Jeanmart-Van

Cauteren

Roger et Yvonne Bouvier-Masset

Charles et Suzanne Depoortere-

Dolvelde

Maurice et Jeannine Gomez-Pée

George et Yvonne Gaisse-Noel

Georges et Huguette Hautfenne-

Galloy

André et Louise Abs-Francotte

Henri et Madeleine Pirlet-Claeys

Jean et Madeleine Ambroise-

Parmentier

Paul et Kristiane De Raedt-De

Schepper

Guy et Elina Dotremont-Orkamo

Maurice et Fernande Lamberg-

Buffin

Marcel et Christiane Mahieu-

Degand

Raymond et Livia Castremanne-

Colussi-Mas

Bernard et Françoise Wuillaume-

Delebois

50 ans de mariage

Noël et Yvonne Damm-Stallaert

Robert et Josette Laemont-Istace

Benaïssa et Fatna Filali-Bouhafs

Arce et Rosa Paredes-Pedro

Moreno de Paredes

Roland et Victorina Ancion-

Brungger

Michel et Isabelle Cogneau-Dumont

Maurice et Marie-Paule Lannoy-

Debray

Edgard et Geneviève Coche-Dujardin

Marcel et Denise Roisin-Dardenne

André et Monique Nackaerts-

Bouchonville

Jean et Danielle Henricot-Logé

François et Françoise Picquet-

Wauters

Gilbert et Sylviane Massart-

Marchand

Daniel et Odette Wauthier-

Vandevoordt

Etienne et Nicole Goethals-

Walckiers

Jean et Yvette Crabbé-Couturier

Dominique et Yvette De Bruyn-

Manne

Jean-Baptiste et Gilberte Devillers-

Vanden Bussche

Guy et Cécile Jentges-Bauffe

André et Alice Douchamps-Coisman

Arthur et Yvette Michiels-Verheggen

Charles et Susanne Woestyn-

Butaye

Francis et Gisèle De Mol-Arnould

Maurice et Maria Stasser-Folie

Jean et Raymonde Mayné-Massart

Edmundo et Violeta Gonzalez

Benavides-Frias Herrera

Fernand et Fernande Bidouil-

Gagnage

Robert et Danièle Vandervellen-

Seynaeve

Charles et Nicole Rudolph-Chomé

Claude et Nelly Leblans-Robert

Alphonse et Betty Vandenplas-

Bouffieux

Jean et Jeannine Ponzoda-Gravelle

Joseph et Liliane Glowacki-Maréchal

Giacomo et Giovanna De Luca-

Falsarella

Marcel et Nicole Ancion-Gilbert

Léon et Jeannine Cosse-Dupont

Gérard et Chantal Dupriez-

Verougstraete

Pierre et Josée Adrians-Champagne

Paul et Anne Dufey-Jacqmain

Robert et Huberte Wery-Fontaine

El Kadiri Hadj El Hassan et Amina

Ouchen

Maurice et Gilda Thérer-Theizen

Henri et Huguette Mouchet-Lamock

Jean-Marie et Jeannine Stordeur-

Xhrouet

Laslo et Katalin Bernat-Varga

Charles et Aline Van Hove-Lourtie

Michel et Anne Dropsy-Miroir

Paul et Hilda Lengrand-Germonpré

Guy et Maria Lamisse-Mussone

Benoit et Camille Estievenart-

Bodart-Delvigne

Jacques et Nicole Pillon-Allard

Louis et Andrée Goossens-De

Keyser

Albert et Nicole Wattiez-Opalfvens

Georges et Josette Lourtie-Desmet

Jean et Marguerite Dubois-Marichal

Marc et Claire Helleputte-De Laet

Jean et Monique Gourdange-

Laureys

Aimé et Nicole Cornet-Jacoby

Félicitations ! ■

Manifestations patriotiques

La commémoration de la libération des camps aura lieu le dimanche 8 mai : messe en l'église Saint-Remy d'Ottignies à 9h30, suivie d'un hommage à Renée Jacqmotte au cimetière de Blocry. Cette « Juste parmi les Nations » a hébergé notamment 25 enfants juifs durant la seconde guerre mondiale. Elle est décédée en 1991.

La manifestation se terminera par une réception dans les locaux de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies. Bienvenue à tous.



010 / 43 61 74.



Des appartements dans L'ANCIENNE MÉGISSERIE

L'ancienne mégisserie de Mousty abritera 16 appartements à loyer modéré. Le choix de conserver la façade originale du bâtiment peut sembler curieux, d'autant que celle-ci sera recouverte d'un isolant et d'un crépi. Une reconstruction à neuf n'eut pas coûté moins cher, la rénovation permet à la Ville de bénéficier de subsides élevés.



De grands travaux dans l'ancienne mégisserie de Mousty, où seront aménagés 16 appartements à loyer modéré.

Si vous empruntez régulièrement les rues de la Station et de Franquenes (Mousty), vous aurez peut-être été surpris de voir le bâtiment de l'ancienne mégisserie soutenu par plusieurs étaçons de couleur jaune. Le dispositif est impressionnant.

Le bâtiment de la mégisserie date de la fin du 19^e siècle. Reconverti en silos à grains dans les années 1950, il devint propriété de la Ville après la cessation des activités de la société Agricultura. Le service communal des Travaux occupa le site jusqu'en 2003, année de son déménagement pour l'avenue de Veszprem.

Jusqu'il y a peu, le bâtiment hébergeait les vélos de l'ASBL Les Débrouillards, les bouchons de l'ASBL « Pour Priscilla », les ateliers de la valoristerie... mais il est promis à un nouvel avenir, qui est en train de voir le jour.

« Le projet-suivi par ma prédécesseur Myriam Hay et présenté plusieurs

fois au Conseil communal, en détails, par l'échevin des Bâtiments Jacques Benthuy - est d'en faire un ensemble de 16 appartements à loyer modéré », explique Yves Meeùs, chef de bureau technique bâtiments au service Travaux. « La partie située du côté route comportera 2, 3 ou 4 commerces (ou bureaux) au rez-de-chaussée, 4 appartements à une chambre au 1^{er} étage et 8 duplexes à deux chambres répartis sur les 2^e et 3^e étage. La partie située plus au fond de la propriété comportera 2 appartements au rez-de-chaussée et 2 appartements au 1^{er} étage. »

Au total, 2300m² de planchers, pour un peu plus de 700m² au sol. Les bâtiments restants - l'ancienne conciergerie et un entrepôt vétuste de 140m² - n'ont pas encore trouvé d'affectation.

Un bâtiment basse énergie

Les travaux d'assainissement du site et du bâtiment - réalisés par la société M&M Sitty de Marchienne-au-Pont - ont débuté le 2 novembre.

Les démolitions sont pratiquement terminées : hangar, garages, logettes où étaient stockés des matériaux, toiture et planchers de l'ancienne mégisserie (sauf ceux du rez-de-chaussée, en bon état). L'entreprise va maintenant s'attaquer à la reconstruction des planchers et murs intérieurs, puis à la toiture (avec velux et lucarnes) et à l'isolation. Un isolant épais sera placé sur la brique existante et recouvert d'un crépi de finition, blanc.

« Il ne s'agira pas d'un bâtiment passif mais « basse énergie », avec un toit en zinc et des châssis en aluminium, couleur crème. Les 4 cages d'escaliers sortiront légèrement de la façade, du côté du parking de l'avenue Berthet : on peut déjà voir les trouées », explique Yves Meeùs. « La corniche sera en imitation pierre bleue, de même que le pourtour des fenêtres. »

Il est prévu que le gros œuvre soit terminé à l'automne prochain. Les travaux de finition (cloisonnement, chauffage, électricité, plafonnage, carrelage, installation des cuisines, rampes d'escaliers...) seront réalisés dans la foulée. Les premières occupations sont espérées fin 2012.

Pas plus cher et mieux subsidié

D'aucuns pourraient se demander s'il n'eut pas été préférable - moins coûteux - de complètement démolir le bâtiment avant de le reconstruire.

Les deux bureaux d'études (architecte et spécialiste en stabilité) ont défendu l'option « rénovation », afin de garder une trace du passé

industriel de la vallée de la Dyle. La volumétrie sera conservée, de même que le rythme des ouvertures anciennes, pour maintenir le cachet du bâtiment.

Question coût, l'enveloppe eut été à peu près similaire : à 1100€ le m² en neuf, le budget eut atteint les 2.530.000€, sans compter les frais de démolition (alors qu'il est prévu 2.665.000€ pour la rénovation).

« Vu la situation du terrain à proximité de la Dyle et l'expérience de la construction du studio de TV Com, la construction en neuf eut nécessité de revoir le système de fondations, avec des pieux », ajoute l'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts. « Le bâtiment ancien comporte des fondations sur sol mais il s'est tassé avec le temps : il ne bougera plus. Un bureau d'études spécialisé a été consulté à ce sujet. »

Un prix similaire donc, mais la Ville avait avantage à opter pour une rénovation, pour laquelle le gros œuvre est subsidié à 100% et les finitions, à 60%. Un bâtiment neuf n'eut été subsidié qu'à 60%. Le calcul est vite fait. La Ville ne dépensera que 400.000€ dans cette opération. ■

Quelques CHIFFRES

Ottignies-Louvain-la-Neuve comptait 30.951 habitants au 31 décembre 2010, de 126 nationalités différentes.

Registres de Population

Population au 31 décembre 2010 : 30.951 personnes domiciliées (+255 par rapport à la situation au 31/12/2009).

Répartition

Ottignies : 9.701 (31/12/2009 : 9.689, donc + 12)

Céroux-Mousty : 4.930 (31/12/2009 : 4.900, donc + 30)

Limelette : 5.504 (31/12/2009 : 5.542, donc - 38)

Louvain-la-Neuve : 10.816 (31/12/2009 : 10.565, donc + 251)

Mouvements en 2010

3.536 entrées (3671 en 2009) dont 2350 au registre population et 1186 au registre des étrangers.

3.413 sorties (3145 en 2009) dont 2447 au registre population et 966 au registre étrangers.

351 naissances (372 en 2009), 208 décès (207 en 2009)

Registres Etat civil

Naissances : 1704 actes (1681 en 2009), y compris les reconnaissances, divers jugements et les nationalités.

Mariages : 212 actes (211 en 2009), dont 141 mariages (140 en 2009), 71 divorces (71 en 2009).

Décès : 684 actes (679 en 2009).

Les registres de Population reprennent les événements qui concernent les personnes domiciliées dans la commune (et qui se passent éventuellement dans d'autres communes) tandis que les registres Etat civil reprennent tous les événements qui se passent dans la commune (et qui ne concernent pas nécessairement les personnes domiciliées). ■

Vélos partagés

La SNCB Holding projette de mettre une vingtaine de vélos à la disposition des usagers de la gare d'Ottignies.

Une aubaine pour les entreprises, commerçants... de notre ville, qui pourront inviter leurs visiteurs à louer une bicyclette (au prix de 3,50€ la journée) pour se rendre jusque chez eux. Un projet de ticket combiné « train + vélo » est à l'étude. Il devrait séduire les Bruxellois qui prennent le train pour aller passer la journée au domaine provincial du Bois des Rêves.

Une réunion d'information sera organisée le 27 avril, à

9h, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Ottignies (35, av. des Combattants).

En convention avec la SNCB, l'ASBL Pro Velo ouvrira bientôt un Point Vélo à la gare d'Ottignies. Il s'agira d'offrir davantage de services aux navetteurs et aux usagers en général. Locations, réparations et surveillance des parkings renforceront la fréquentation cycliste. Le Point Vélo sera inauguré le lundi 2 mai à 14h.



010 / 42 05 66.



LOGEMENTS LIBRES pour les jeunes et les aînés

A La Tannerie et à la Résidence du Moulin.

Trouver à se loger en Brabant wallon à un prix raisonnable relève du parcours du combattant. La Ville et le CPAS travaillent en synergie pour aider les jeunes et les aînés à se loger dans notre commune.

Des logements libres pour les jeunes

La Ville possède 28 logements à loyer modéré à La Tannerie (avenue du Douaire, à Ottignies, à deux pas des commerces, transports en commun, Centre culturel...), pour des couples ou des personnes seules avec un enfant (appartement 2 chambres uniquement), dont l'âge ne dépasse pas 35 ans lors de la conclusion du contrat de bail.

Des logements se libèrent régulièrement. Les candidats doivent être originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ou domiciliés dans la commune depuis au moins 5 ans... ou avoir été domiciliés pendant au moins 15 ans dans la province. Ils doivent justifier l'intérêt qu'ils ont

pour la Ville. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 010 / 43 78 58 (Saida Azzeddine).

Des logements libres pour les aînés

Le CPAS met 36 logements à la disposition des seniors, à la Résidence du Moulin (rue du Moulin, à Ottignies). Il recherche actuellement des couples aux revenus modestes ou moyens pour des appartements à une chambre. Les critères d'attribution tiennent compte de l'âge (plus de 65 ans dans tous les cas), du lien avec la commune, de la situation sociale et des revenus.

La Résidence du Moulin accueille des

personnes autonomes, qui peuvent bénéficier de services communs si elles le souhaitent: buanderie, activités de loisirs, restaurant... mais pas de soins (le CPAS peut organiser le passage d'une infirmière ou d'une aide familiale, à la demande).

Comme La Tannerie, la Résidence du Moulin est idéalement située, au centre ville, à proximité des commerces et des services, à côté de la crèche « La Pyramide ». Tous les appartements disposent d'une terrasse située au sud. La résidence représente un intermédiaire idéal entre le domicile et la maison de repos pour ceux qui souhaitent rompre leur solitude en restant autonomes. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 010 / 43 65 11 (Laurence Guilmet). ■

Ils ont apprécié le coup de pouce de la Ville

Xavier Coenen a passé toute son enfance à l'avenue des Peupliers, effectuant ses études à l'école du Petit-Ry, puis au collège du Christ Roi. Très attaché à notre commune, il a pourtant dû s'exiler à Bruxelles, au début de sa carrière professionnelle. Acquérir une maison à Ottignies-Louvain-la-Neuve, quand on se lance dans la vie active, relève de l'utopie... à moins de posséder déjà une petite cassette bien fournie.

Bruxelles, sa pollution, son bruit... et ses logements pas toujours bien entretenus. Xavier n'y a pas échappé. Alors quand il a entendu parler de la possibilité offerte aux jeunes, par notre Ville, de s'installer dans un appartement à loyer modéré (NDLR : bien modéré, il ne s'agit pas d'un logement social), il a tenté sa chance et posé sa candidature. Bien l'en a pris : lui et sa compagne, Valérie, rentraient dans les conditions.

Le couple a emménagé au 3^e étage de La Tannerie en 2002, dans un appartement à deux chambres, confortable et calme. Très vite, chacun a pris ses marques. Le train pour aller jusqu'à Bruxelles, le centre

commercial à proximité : la situation était idéale.

« Et les voisins sympathiques : à La Tannerie, je connaissais les locataires des appartements d'en face et du dessus », se souvient Xavier.

La famille s'est agrandie... après six ans, il a fallu songer à déménager. Les Coenen ont acquis une maison du Fond de Bondry, à Limelette. Pour ce faire, ils ont bénéficié d'une aide de la Ville.

« C'est l'avantage, non négligeable, de la formule proposée par la Ville : si on achète une habitation à Ottignies-Louvain-la-Neuve, elle nous restitue 25% des loyers versés au prorata du temps passé à La Tannerie. Il faut s'engager à rester au minimum 10 ans dans la maison acquise. »

C'est bien le projet de Xavier et Valérie, qui se plaisent dans leur nouveau quartier : ils ont déjà participé deux fois à sa célèbre brocante !



Le 14 mai, construisons une vision concrète et imagée de ce que nous voulons pour notre avenir et celui de nos enfants.

Le Comité « OLLN 2050 » vous invite - habitants, entreprises et organisations - à une journée « Dessine-moi OLLN en 2050 », le samedi 14 mai, de 9 à 18h, dans les auditorios Croix-du-Sud (place Croix-du-Sud, à Louvain-la-Neuve). Accès gratuit. Programme détaillé sur www.olln.be

1 Pour quoi faire ? Construire une vision concrète et imagée de ce que nous, habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, voulons pour notre avenir et celui de nos enfants.

2 Comment ? Par petits groupes, nous allons envisager chacun des grands enjeux qui vont transformer la vie dans notre commune et décrire comment nous voulons les vivre. Chaque groupe produira une « séquence de notre avenir ».

3 Ensemble, nous examinerons ces enjeux et séquences d'avenir pour construire une vision commune qui représentera ce que nous souhaitons et comment.

Une fois cette vision établie, le Comité OLLN 2050 travaillera - avec les acteurs communaux (Ville, CPAS, UCL, Centre culturel, entreprises...) - à lancer des projets, orienter les actions en cours pour mieux préparer cet avenir que les habitants attendent.

Qui sommes-nous ?

Depuis 2009, un groupe d'une septantaine de citoyens, avec l'appui de nombre d'acteurs locaux (Ville, UCL...) a lancé une démarche d'interrogation sur notre avenir, en réfléchissant sur des thèmes comme « d'où venons-nous ? », « que va-t-il se passer demain ? », « que faire pour préparer notre avenir et celui de nos enfants ? ». Les résultats de ces réflexions sont publiés sur le site www.olln.be (développement durable, OLLN2050).

Plusieurs changements vont influencer notre vie locale au cours des 40 prochaines années : l'augmentation et le vieillissement de la population, sa diversité, les inégalités de santé, la raréfaction des ressources naturelles, l'urbanisation. Ils sont souvent présentés comme des sources de tensions difficilement surmontables. Est-ce une fatalité ? Non ! Car d'autres facteurs annoncent des capacités nouvelles de vivre autrement et bien mieux qu'aujourd'hui : conjuguer travail et prestations de services dans les quartiers, profiter des nouvelles technologies et de formes d'urbanisme créatives, confortables et sécurisées parce que conviviales... Le débat est ouvert et bien des questions appellent des réponses possibles, souhaitables, à partager.



0477/875 622 ou
010 / 42 05 95. <http://www.olln.be/fr/environnement/olln-2050/>.

Je participerai à la journée du 14 mai.
Nom et prénom (éventuellement, association):

Adresse :

N° de téléphone/portable :

Courriel ou adresse :

Thématique que je souhaite travailler :

- Energie
- Economie et emploi
- Vivre ensemble
- Nature et environnement

Bulletin d'inscription à renvoyer à
OLLN2050, av. des Combattants, 35,
1340 Ottignies ou 2050@olln.be

TOM & CO Le plus grand **choix** & les meilleurs **prix**

20 ANS
TOUT POUR L'ANIMAL FAMILIER

ROUE DE LA CHANCE: Tout le monde gagne!
Caddy gratuits, Cadeaux, Points Plus chaque case est gagnante!
Venez tenter votre chance au Tom & Co de Court-St-Etienne le samedi 23 avril 2011.
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

D'UN MUR A L'AUTRE

Peintures naturelles:
vente-conseil

Déco saine et protection durable sur vos murs et plafonds, menuiseries intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

AGLAIA PEINTURES NATURELLES

Liège de sol, parquets, planchers

BEECK PEINTURES MINÉRALES

Peinture de façades: point-conseil des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)
Tél.: 010 62 01 64
Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.

Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils

Benoît Dierge, Audiologiste – sur rendez-vous – Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty
Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu

Néo-sève

Alimentation naturelle et diététique
Compléments alimentaires
Cosmétique
Produits d'entretien
Articles cadeaux

21, rue Émile Henricot
1490 Court-Saint-Étienne
Tél.: 010 6150 66 - Fax: 010 6154 98

Du mardi au samedi, de 9 à 12h30 et de 14h à 18h, sauf samedi après-midi

3 + 1 GRATUIT
Jusqu'au 15 mai 2011 sur slips Certifit

Colombine
Lingerie - Corseterie - Balnéaire

Boulevard Martin, 32 - 1340 OTTIGNIES - LLN - Tél. : 010 41 49 30
www.lingerie-colombine.be

LES SCIENCES, un levier pour l'apprentissage

Le 14 février, les élèves en 5^e et 6^e primaire à l'école communale de Limauges ont effectué des expériences scientifiques à bord de l'« Xperilab » du Muséum des Sciences naturelles.

« Etre curieux et s'éveiller au monde » sont deux des principales caractéristiques du projet pédagogique de l'école communale de Limauges, qui fait la part belle à la démarche scientifique et technologique.

Tout au long de l'année, les élèves observent, questionnent, manipulent... dans le cadre d'activités en lien avec les différents thèmes scientifiques, qui servent d'appui pour les apprentissages de base : français, mathématique, histoire...

« C'est une façon de réintéresser les enfants du primaire à la science », déclare l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis. « Les projets pédagogiques permettent de fédérer les enseignants et les directions. » Et le conseiller pédagogique Marcel Buelens de préciser que les élèves de Limauges consignent les résultats de leurs travaux dans des « carnets de découvertes », depuis la maternelle jusqu'à la 6^e primaire.

Dans un camion

Le 14 février, les 29 élèves en 5^e et 6^e primaire à Limauges ont effectué



Les élèves de l'école communale de Limauges en plein travail à bord de l'« Xperilab ».

des expériences scientifiques à bord du camion-laboratoire «Xperilab» du Muséum des Sciences naturelles. Celui-ci était déployé, pour la journée, au parc scientifique Athéna (Louvain-la-Neuve). Les élèves en 5^e et 6^e primaire à l'école communale de Lauzelle l'on visité aussi.

« Nous avons préparé cette animation en classe, avant de venir, sans toutefois donner trop d'indices aux élèves », explique Christel Lacroix, co-titulaire à Limauges avec Chantal Sepulchre. « Nous avons déjà vu

certaines matières : les couleurs, les cycles de vie...mais nous avons voulu leur laisser la surprise de ce qu'ils allaient découvrir dans le camion. »

Par groupes de 3 ou 4, guidés par l'animatrice de l'Xperilab Dominique et l'ordinateur Alex, les élèves ont observé, expérimenté et déduit, en biologie, chimie, physique et technologie. Sous les yeux de leur nouveau directeur Didier Delwiche et de nombreux journalistes. ■

Rencontres citoyennes

Le Collège communal vous invite à trois rencontres citoyennes. L'occasion de faire part de vos attentes et suggestions au bourgmestre et aux échevins.

- au quartier de la Paix : le 21 mai, à 15h30, à la taverne de La Croix ;
- au quartier de Franquénies-Spangen-rue de la Limite: le 28 mai à 16h ;
- au quartier de Lauzelle : le 25 juin à 16h, sous la tonnelle installée place Verte.

Au programme, le 21 mai :

15h30 : rendez-vous devant la Taverne de la Croix

15h30 - 17h : promenade dans les quartiers

17h - 17h30 : retour à la Taverne de la Croix pour le verre de l'amitié

Si vous souhaitez que le Collège se rende à votre domicile :

010 / 43 61 74 ou severine.lemaire@olln.be





L'ancienne gendarmerie RESTAURÉE

Après avoir été laissé en état de délabrement pendant de nombreuses années, le magnifique bâtiment voisin de l'église de Mousty vient d'être restauré, sous l'impulsion de la Ville. Il était inauguré le 14 février.



L'abbé Michel Buysse dans son nouvel appartement de Mousty.

L'abbé Michel Buysse vous présente son nouvel appartement « vue sur église ». L'ancien curé de Basse-Wavre - qui fut avant cela « prêtre » par l'Archevêché à l'évêque de Valence, pour desservir la région de Montélimar - a posé ses valises dans l'ancienne gendarmerie de Mousty.

Propriété du Vicariat du Brabant wallon, le bâtiment vient d'être restauré et aménagé en appartements destinés priori-

tairement à des prêtres retraités ainsi qu'en locaux paroissiaux (1000m² hors petites salles paroissiales). Occupé jusqu'il y a peu par la paroisse de Mousty au rez-de-chaussée, il s'était fort dégradé. La Ville avait mis la pression sur le propriétaire au moyen de sa taxe sur les logements inoccupés, pour voir s'accélérer le projet de rénovation.

Aujourd'hui, c'est une belle façade (36m) d'un jaune rayonnant qui accueille les visiteurs. Le bâtiment contient 7 appartements, dont deux sont déjà occupés (l'un par l'abbé

Buysse, l'autre par l'ancien curé de Tangissart, Luc Verstraete, et sa sœur Paulette), sur 3 niveaux (rez + 2 étages).

« *Tous les abords, le jardin, la cour... ont été restaurés. Nous avons aussi isolé l'étage au dessus de la grande salle paroissiale* », précise Hubert Mouson, chargé de mission pour le temporel (ministère des Finances et Logistique) de l'Archevêché. « *Il nous reste à aménager les anciens cachots, en un ou deux appartements.* »

La rénovation, suivie par l'architecte Henri de Maere d'Aertrycke, d'Archenne, a coûté quelque 800.000€, pris en charge par le diocèse et le Fonds de solidarité des prêtres du Doyenné.

Si tous les appartements ne sont pas loués à des prêtres retraités d'ici le mois de juin, ils seront proposés à d'autres locataires.

L'abbé Buysse apprécie le charme de sa nouvelle commune. Il se promet d'emprunter souvent le sentier Maurice Carême aux beaux jours, s'il n'est pas amené à devoir effectuer trop de déplacements ici et là. C'est ainsi, un curé n'est vraiment retraité qu'à l'heure où le Seigneur le rappelle ! ■

Zone bleue : renouvelez vos cartes

Les cartes riverains vous permettant de stationner dans la zone bleue d'Ottignies arrivent peut-être à échéance. Si le délai de validité est dépassé depuis un mois, vous risquez d'être sanctionné.

Dès lors : songez à renouveler vos cartes ! Le service communal du Stationnement (Espace du cœur de ville, 2, à Ottignies) est accessible le lundi, de 12h30 à 19h, et du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30. La nouvelle carte vous sera remise immédiatement, sur présentation de l'ancienne.

TOUS ENSEMBLE en noir, jaune, rouge

« Allemaal samen, tous ensemble, eenheid, unité ! » Les étudiants de Louvain-la-Neuve ont participé à la « révolution des frites » et montré qu'ils avaient de la voix, le 17 février, devant un beau parterre de journalistes, photographes, cameramen... belges et étrangers.



Les étudiants réunis sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve pour réclamer le maintien de l'unité de la Belgique.

Réunis sur la Grand-Place à l'appel de la plate-forme « Se diviser ? Pas en notre nom - jeunes » et diverses associations étudiantes, les étudiants de Louvain-la-Neuve ont participé à la « révolution des frites », le 17 février, pour dire leur souhait de voir se former un

nouveau gouvernement... alors que notre pays vivait son 249^e jour de crise politique.

« En Tunisie, ils ont fait la révolution du jasmin pour dire « va-t-en » à leur gouvernement... nous, on fait la révolution des frites pour dire

« ramène-toi » à notre gouvernement. » Jean-Gabriel Vermeire, de l'Assemblée Générale des étudiants de Louvain (AGL), a invité ses condisciples (800 d'après la police) à scander « *Allemaal samen, tous ensemble, eenheid, unité ! La division, pas en notre nom* » en agitant des papiers de couleur noir, jaune et rouge. Il leur a résumé les revendications politiques des organisateurs de la manifestation : l'unité de la Belgique, une circonscription électorale fédérale, une sécurité sociale fédérale, maintenir Bruxelles « *ville de l'avenir, bilingue, interculturelle et ouverte sur le monde* ».

Après s'être bien fait entendre en direct du journal télévisé de la RTBF, sur le coup de 13h, les jeunes se sont rassemblés sur les lettres « een = un », en respectant l'ordre noir, jaune, rouge. Ils ont chanté la Brabançonne et d'aucuns se sont promis de se retrouver à Bruxelles, Gand, Liège, Louvain ou Anvers, où d'autres actions étaient programmées dans la journée, contre la division du pays. ■

Le secteur Horeca EN RÈGLE

L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) a mené une action de contrôle «annoncée» à Louvain-la-Neuve, du 25 au 29 octobre derniers. Quelque 130 établissements du secteur Horeca et de la distribution ayant une activité dans la chaîne alimentaire (cafés, restaurants, friteries... mais aussi boulangers, bouchers, crèches, écoles...) ont été contrôlés.

Les agents de l'AFSCA ont rédigé

57 avertissements et dressé 3 procès-verbaux. Aucun commerce n'a dû être fermé comme présentant un risque pour la santé publique. Les principales infractions constatées concernaient l'absence d'autocontrôle et dans une moindre mesure, des manquements à l'hygiène, au respect des bonnes températures, à la traçabilité et à l'étiquetage des produits.

L'AFSCA se réjouit de la très bonne collaboration avec la Ville et la Gestion

centre-ville AGCV, qui ont mené une campagne d'information avant le contrôle. La plupart des opérateurs étaient au courant de cette action et s'y étaient préparés. Nombreux sont ceux qui ont participé à la séance d'information organisée par la Ville et l'AFSCA. ■



Quelques règles À RESPECTER

Pour ceux qui les auraient oubliées, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles, reprises dans le règlement général de police.

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Les services de police rappellent qu'il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur électrique ou à explosion destinés notamment à des fins de jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9 h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

« On peut tondre un peu moins souvent, laisser un espace sauvage dans le jardin... pour favoriser la biodiversité » suggère l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier.

Feux et barbecues

Des habitants nous demandent régulièrement si les feux de jardin sont autorisés. Oui, ils le sont, également le dimanche et les jours fériés, mais seulement pour les déchets verts secs et à plus de 100m des habitations (et pas par grand vent, cela va de soi). L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

Evidemment, cette restriction ne concerne pas les barbecues... encouragés pour assurer une bonne ambiance dans les quartiers (du

moment que les fumées et odeurs ne soient pas incommodantes pour les voisins... et qu'ils fassent l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure).

Entretien

Retenez aussi que tout terrain bâti ou non (y compris les accotements et les fossés), doit être entretenu au moins une fois par an, avant le 15 juillet, excepté les zones reprises en fauchage tardif.

Les haies et buissons croissant le long de la voie publique ne peuvent pas dépasser 1,80m de haut (ils doivent être élagués de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur le domaine public et ne masquent ni l'éclairage public, ni la signalisation routière) ; les arbres à haute tige doivent être plantés à 2m au moins de la voirie. Ces obligations incombent à ceux qui ont la jouissance des biens sur lesquels se trouve la verdure à élaguer : propriétaires, locataires...

Tapage

Bien sûr, le tapage nocturne est interdit, mais aussi le tapage diurne causé sans nécessité légitime. Ainsi, les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements ou cris perturbent la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le

trouble : collier anti-aboiements, muselière, dressage...

Chiens

Les détenteurs d'animaux sont tenus d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet. Quand ils promènent leur chien, ils doivent donc posséder sur eux le matériel nécessaire en vue de ramasser les déjections. Plusieurs distributeurs de sachets sont à votre disposition :

A Louvain-la-Neuve

Scavée du Point du Jour, Verte Voie, place de l'Equerre, rue M. Thiry, rue du Grand Hornu, Serpentine, Verger de la Baraque, Rampe du Val.

A Ottignies-Limelette-Céroux-Mousty

Rue du Moulin, espace de la Cure, rue du Tiernat, sentier Maurice Carême, ruelle qui va de l'église de Mousty à Berthet, quartier des Iris, Prairie Orban, Fond de Bondry, rue du Bauloy, av. des Chevreuils et Bouvreuil.

Par ailleurs, sur la voie publique, les chiens doivent toujours être tenus en laisse. ■

Info 010 / 42 08 60.

Notre police défend son personnel

Notre zone de police a constaté et regrette une augmentation des cas de rébellion. Les personnes interpellées ou arrêtées n'hésitent pas à porter des coups à nos inspecteurs.

Qu'on se le dise : le Conseil communal a décidé de se constituer partie civile en justice pour tous les cas

entraînant une semaine d'incapacité de travail des effectifs de police. De cette manière, la police entend montrer qu'elle défend son personnel et ne peut accepter que l'intégrité physique des agents soit mise en danger. Réparation est demandée pour les dommages causés.

Cette décision s'ajoute à celle des inspecteurs qui peuvent eux aussi se constituer partie civile.

Un premier cas vient de voir deux auteurs de rébellion condamnés à des peines de prison, de travail et des amendes. La victime et la zone de police ont obtenu toutes deux la réparation de leur préjudice. Un 2^e dossier est pendant.

Il n'est pas exclu qu'à l'avenir, la police décide d'aller en justice pour des faits de rébellion ayant entraîné une incapacité de travail de moins d'une semaine. ■

**Jean-Lou, sponsor (non-officiel) de
la révolution de la Frite**



Voir page 29.

**FRITERIE
de L'HOCAILLE**
PARKING DE LA PISCINE À LOUVAIN-LA-NEUVE

FD FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

**Incinération • Ensevelissement jour et nuit
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie**

Nouveau Funérarium à Ottignies

Avenue des Combattants, 26 – 1340 Ottignies – L.L.N.
Tél. 010 41 42 91 – Fax 010 41 19 11
www.funeraillesdebroux.be

SECURITY CENTER

Ch. ROUZEEUW

**DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE-PLACEMENT
NOTRE EXPÉRIENCE = VOTRE SÉCURITÉ**

Serrurerie • Reproduction de clefs
Serrure de sécurité & électronique • Coffre-fort
Porte blindée & coupe feu • Contrôle d'accès
Automatisation de portes

Nouveau : Commande de coffres-forts en ligne via notre site

WAVRE Chée. de Louvain, 371 • Tél. : 010.24.11.21
Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30 Samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

**Nouvelle Citroën C4...
INSPIREE**

DESIGN & CONDUITE
POSITIVE POWER
TECHNOLOGIE MICRO
HYBRIDE...

**à partir de 14338 €*
(1400 VTi Attraction)**

*toutes remises déduites



DEGUELDE

CARROSSERIE AGRÉÉE
Spécialiste Citroën depuis plus de 25 ans

CITROËN 1, avenue Pierre Holoffe (sur la route de Rixensart à Court-Saint-Etienne) Limelette • Tél. : 010 41 32 82 • www.garagedeguelde.be



Entreprise de peinture et décoration
Eric MASSART

Revêtements sols et murs
Intérieur - extérieur
Vente et pose de stores Copa
Travail soigné réalisé par le patron
Produits Trimétal, Sikkens, Herbol ...

Devis gratuit

Chaussée de Bruxelles 128D - 1300 Wavre
www.decoration-massart.be - ermassart@voo.be
GSM 0477/45.27.07 - ☎ 010/24.61.61.



MD
DEPANNAGE
24H/24

Tél: 010/41.41.61
Avenue des Métallurgistes, 22
1490 Court-Saint-Etienne



100 ANS

BOIS

DECOUX S.A.

Gros - Détail
Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition
Rue du Monument 69
1340 Ottignies
Tel. : 010 41 30 06
Fax : 010 41 05 35
E-mail : decouxbois@proximedia.be

J'❤️ LE BOIS
Négoce spécialisé FNN



VITRERIE

Glaverbel - St Roch - St Gobain
Réparations - Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques - miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Méridaux 1a - 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97



STAGES
ÉTÉ 2011

EARLY BOOKING

Réservez avant le **27/04**
et recevez **30€** de réduction
sur un stage*
LanguesPlus Activités

* uniquement sur une sélection de stages



La qualité CLL
au prix le mieux étudié !

CLL language centres

KIDS & TEENS
www.cll.be
010 45 10 44

DES GROUPES TOURNESOL pour les enfants en deuil

Les ASBL « Vivre son Deuil » et « Parents désenfantés » animent des groupes « Tournesol » pour enfants en deuil. On y lit des contes, on y joue, on y chante... on y évoque la mort, dans une ambiance qui est loin d'être triste. Parce qu'exprimer une émotion, c'est déjà reprendre goût à la vie.



L'ASBL « Vivre son Deuil » - installée depuis 2004 au n°11 de l'avenue Reine Astrid, à Ottignies - offre un accompagnement individuel ou en groupe aux personnes en deuil. En association avec l'ASBL « Parents désenfantés » de Wavre, elle anime de nouveaux groupes « Tournesol » réservés aux 5-12 ans.

« Il existe des ateliers « Espace-papillon » destinés aux enfants et adolescents touchés par un deuil, animés par Cancer et Psychologie, à Bruxelles, Liège, Namur et Charleroi... mais rien en Brabant wallon », regrette Catherine Dossogne, de Parents désenfantés. « Or dans notre province, comme ailleurs, beaucoup de parents endeuillés s'inquiètent pour leurs enfants. Ces derniers ne parlent pas de l'être disparu, n'osent pas pleurer devant leur maman/papa « qui est déjà tellement triste »... » poursuit Marguerite Englebert, de Vivre son Deuil. « L'enfant peut éprouver des difficultés à se retrouver dans une famille endeuillée. Quand les parents exposent partout les photos du petit frère ou de la petite sœur disparue... »

Habituées à se côtoyer au sein du « réseau Deuil » régional, les deux associations ont décidé de mettre leur expérience en commun pour combler le manque. Un premier groupe Tournesol a été créé, il y a quatre mois, qui rassemble 5 enfants de 5 à 9 ans. Les participants (maximum 8 par groupe) se retrouvent un samedi par mois, de 9h30 à 12h30, dans les locaux de la cure de Wavre. Cinq séances sont prévues, pour aborder l'histoire de la famille (et de la personne décédée), les rituels (enterrement...), les émotions (chagrin, colère, peur, culpabilité...), le changement au jour le jour et la projection dans l'avenir. Elles sont encadrées par 4 animatrices formées à l'accompagnement, qui ne sont pas psychologues mais ont elles-mêmes souffert d'un deuil (et ont donc de l'empathie pour les participants), qui ont pris de la distance et peuvent dès lors évoquer sans tabous ce sujet difficile.

Les groupes sont constitués après un entretien préalable, au cours duquel les animatrices rencontrent l'ensemble de la famille.

La participation aux frais s'élève à 5€/séance (il faut s'engager pour les 5 séances).

« Il ne faut pas croire que l'ambiance est triste, lourde ou morose... au contraire », insiste Gaëtane de Brouwer, de Vivre son Deuil. « On lit des contes, on joue, on chante, on partage une collation... C'est un lieu et un moment réservés aux enfants, qui peuvent parler de choses angoissantes et douloureuses avec des adultes qui reçoivent cela sereinement. Ils s'expriment librement, rassurés de savoir que nous ne répéterons à leurs parents que ce qu'ils veulent bien. »

Les animatrices le constatent : les groupes de paroles - qu'ils soient pour enfants ou adultes - permettent de ne pas stagner. Exprimer une émotion, c'est déjà reprendre goût à la vie. Des liens se créent et bien souvent, les participants se revoient en dehors des groupes.

« Nous envisageons de nous adresser aussi aux 12-15 ans, peut-être par le biais d'un forum sur notre site internet », annonce Martine Donck, de Parents désenfantés. « Parce que dans les groupes de copains, on le sait, il n'y a malheureusement pas de place pour quelqu'un qui est triste... » ■



010 / 45 69 92,
0473 / 56 31 44,
02 / 366 41 11.
www.vivresondeuil.be ou
parentsdesenfantés.org



Ristournes communales

EAU – ÉLECTRICITÉ

1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES

Ristournes sur l'eau uniquement

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date – il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage - à la gratuité de :

12 m ³ avec 3 enfants,	16 m ³ avec 4 enfants,
20 m ³ avec 5 enfants,	24 m ³ avec 6 enfants,
28 m ³ avec 7 enfants et plus.	

Ces m³ d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procédera directement au remboursement.

Les ressources, prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

pour 3 enfants à charge :

45.140,57 euros nets imposables

pour 4 enfants à charge :

49.549,68 euros

pour 5 enfants à charge :

53.958,79 euros

pour 6 enfants à charge :

58.367,90 euros

pour 7 enfants à charge

et plus : 62.777,03 euros

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2010, revenus 2009, à défaut copie de la déclaration de cet exercice ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur ou du décompte des charges du syndic dans le cas d'un compteur de passage

2. RISTOURNES REVENUS MODESTES

Ristournes sur l'eau et l'électricité

Pour l'année 2011, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 euros sur la consommation d'eau et 31,00 euros sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes celle dont le total des revenus de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 15.364,99 euros augmentée de 2.844,47 euros par personne à charge ou cohabitante.

Ladite famille ne pourra être propriétaire que de la seule habitation (unique bien) dans laquelle elle est domiciliée.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2010, revenus 2009, ou une preuve des ressources actuelles si le chef de ménage n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau et d'électricité ;

REMARQUES IMPORTANTES

1. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque ;
2. Pour être valable, la déclaration certifiée, sur l'honneur par le demandeur, doit rentrer complète à l'administration communale pour le 31 mai 2011 au plus tard ;
3. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.
4. Ces deux catégories d'avantages ne sont pas cumulables.

Merci de laisser le formulaire entier

DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION
D'EAU-D'ELECTRICITE – REVENUS MODESTES –FAMILLES
NOMBREUSES – ANNEE 2011

A rapporter à l'administration communale, Espace Cœur de Ville,2 - 1340 Ottignies pour ce 31 mai au plus tard. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération

Demandeur : Nom, prénom (en majuscules)
Né(e) le Numéro National
Rue N° Bte
Code postal N° compte bancaire

**A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES
pour la ristourne EAU – ELECTRICITE**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les revenus bruts cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne dépassent pas 15.364,99 euros augmentés de 2.844,47 euros par personne à charge ou cohabitante

Date

Signature
1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE – IMPOSITION 2010 – REV. 2009 OU UNE PREUVE DE VOS REVENUS ACTUELS
2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE
4) UNE COPIE DE VOTRE DERNIÈRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ
5) UNE COPIE DE VOTRE DERNIÈRE FACTURE D'EAU

A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la ristourne EAU

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés (voir règlement ci-contre)

Nom..... Prénom.....
Date de naissance

1.....
2.....
3.....
4.....
5.....
6 et plus

Date

Signature
1) JOINDRE UNE COPIE AVERTISSEMENT DE EXTRAIT ROLE – IMPOSITION 2010 – REV. 2009, À DEFAULT, COPIE DE LA DECLARATION DE CET EXERC.
2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS + DE 18 ANS
3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE
4) COPIE DERN. FACT. DE L'IECBW OU DECOMPTE DES CHARGES DU SYNDIC

Ce document et les annexes devront parvenir à l'Administration communale, Service Social, Espace du Coeur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le mardi 31 mai 2011 au plus tard (permanences du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et les samedis 7, 14 et 21 mai 2011 de 9 à 11 heures). Tout dossier incomplet sera refusé.
Renseignements complémentaires : 010/42.05.80



**Faites-vous du bien !
Faites place au Bien-être !**

Massages bien-être : en route vers une vraie détente, retrouvez votre équilibre, ressourcez-vous et faites le plein d'énergie...

Coaching Personnel : vous voulez avancer, mieux, plus loin, vous désirez vous libérer, trouver du sens, avancer sur le chemin du bonheur ...

Massage à l'huile, Reiki, Coaching, Développement Personnel, PNL, Hypnose Ericksonienne, Hypnose Humaniste, Energy Psychology, Emotional Freedom Techniques (EFT)



Consultations sur rendez-vous

www.energytouch.be
energytouch@live.be

rue des Fusillés 62, • 1340 Ottignies
010 60 12 45 • 0496 55 77 36

Deux Petites Dames vers le Nord de Pierre Notte

Mise en scène: **Patrice Kerbrat**
Avec **Marie-Line Lefebvre** et **Cécile Van Snick**



©Véronique Vercheval

Atelier Théâtre Jean Vilar

Théâtre Jean Vilar
26 au 29/04/11

0800/25 325
www.atjv.be



DAME NATURE VOTRE SANTÉ AU NATUREL



Dame Nature vous emmène sur les chemins de la **Beauté**, de la **Vie Saine** et du **Bien-être**.

Elle vous conseille et vous guide selon vos besoins et met à votre disposition le produit qui vous convient au sein d'une gamme de produits naturels de qualité.

Retrouvez toutes les nouveautés, les offres et le centre Dame Nature proche de chez vous sur www.damenature.be



HERBORISTERIE ALIMENTATION BIOLOGIQUE COSMÉTIQUES NATURELS

SELLERIE EQUIFUN

358 b Chaussée de Charleroi
5032 Corroy-Le-Château
081 85 56 01

info@equifunsellerie.be
www.equifunsellerie.be



ASOLAR
Espace de communication

ADVERTISING
LOGOS
BROCHURES
FLYERS
...

MAGAZINES
SITE INTERNET
PUBLICITÉS
CARTES DE VISITE
...

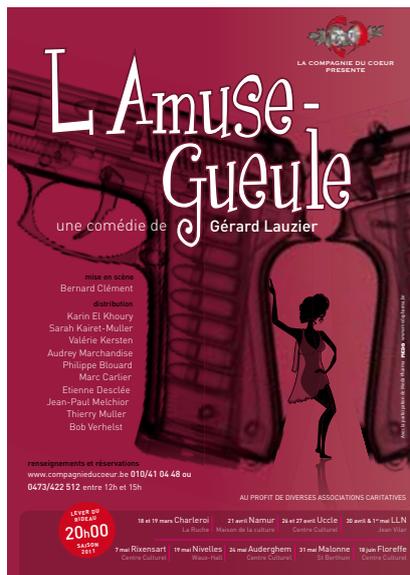
61, RUE DES TILLEULS • 1435 HEVILLERS • GSM: 0473 55 23 26
INFO@ASOLAR-COMMUNICATION.BE • WWW.ASOLAR-COMMUNICATION.BE

Les cardiologues SUR SCÈNE

Les cardiologues et leurs amis de la Compagnie du Cœur (dont l'Ottintois Thierry Muller et son épouse) présenteront leur nouveau spectacle « L'Amuse-Gueule » (une comédie de Gérard Lauzier, dans une mise en scène de Bernard Clément) au théâtre Jean Vilar (Louvain-la-Neuve), le 30 avril à 20h et le 1^{er} mai à 16h.

Au profit des associations ottintoises « Espérance Revivre au Congo » et « Entraide de Blocry ».

PAF : 15€/10€ (étudiants).



Info www.compagnieducoeur.be,
010 / 41 04 48 ou 0473 /
422 512 (entre 12 et 15h).

Donnons du cœur À NOS VÊTEMENTS

La 6^e édition des soldes solidaires aura lieu le 4 juin, de 10 à 15h, à l'école communale de Blocry (rue de l'Invasion, 119/A).

Déposez à l'école les vêtements d'été, chaussures, accessoires homme/femme/enfant en bon état que vous ne portez plus. Ils seront vendus pour soutenir un projet humanitaire.

Dépôt le 3 juin, de 15 à 18h. Vente le 4 juin, de 10 à 15h. Tout est à 1, 2 ou 5€.



Info 010 / 45 83 34 ou
laura@laurarizzerio.be

Subsides affaires sociales

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? La Ville vous propose de soutenir financièrement votre travail, pour peu que vous introduisiez une demande de subsides. Des critères d'attribution qualitatifs et quantitatifs définis par le Conseil communal en déterminent l'importance.

Demandez le formulaire au service Affaires sociales : 010/42 05 82 ou verraghenep@olln.be. Ce formulaire complété doit parvenir au service Affaires sociales (Espace Cœur de Ville, 2, à Ottignies) avant le 31 mai.

Belgian Senior Consultants

Besoin de conseils pour créer, développer, améliorer, redéployer votre activité ?

Les Belgian Senior Consultants (BSC) - des cadres, des responsables de sociétés ou d'institutions ayant cessé leur activité - mettent leur compétence au service de la société, en toute indépendance, depuis une vingtaine d'années. Ils sont sans attache philosophique, politique ou financière.

Les services, prestés par des bénévoles, sont facturés uniquement afin de couvrir les frais de l'organisation.

Info BSC Brabant wallon:
www.bscrw.be ou
0473 / 39 13 79.

SOS écoutants bénévoles

Télé-Accueil Namur-Brabant wallon cherche des candidats volontaires, pour son service d'écoute par téléphone situé à Louvain-la-Neuve.

Il s'agit d'accueillir au bout du fil des personnes en difficultés diverses cherchant à parler à quelqu'un et de leur offrir une écoute de qualité (au n° d'appel 107, accessible 24h/24). Chaque « écoutant »

assure 14 à 20h par mois de permanence. Avant de débiter, une formation préalable est prévue, suivie de temps de formation continue. Solidarité, relation humaine, évolution personnelle sont au cœur de ce bénévolat.

Info www.tele-accueil.be ou 010 / 45 79 46.

AXELLE RED au Biéreau



Axelle Red se produisait à la Ferme du Biéreau, le 24 février. Un enregistrement à découvrir sur La Deux, le 28 avril.

La Ferme du Biéreau accueillait Axelle Red et Hooverphonic, le 24 février, pour le dernier enregistrement « D6bels on Stage » de la saison. Il sera diffusé le 28 avril, sur La Deux (RTBF).

« La Ferme a acquis une reconnaissance dans le milieu des professionnels et même des têtes d'affiche, qui adorent le cadre et sont prêtes à rabattre leurs exigences financières pour pouvoir venir y jouer. »

Le directeur de la Ferme Gabriel Alloing est ravi : non seulement le prochain concert d'Hooverphonic (le 29 avril) est complet, mais une

date vient de se rajouter. Axelle Red lancera son nouvel album en français « Un cœur comme le miens » à Louvain-la-Neuve, le 16 mai (à confirmer). Vente des tickets (15€) sur le site internet de la Ferme.

La maison de toutes les musiques séduit un public de plus en plus large. Alors que la saison 2010-2011 se termine en beauté, ses responsables annoncent la réédition du festival « KidZIK » pour les moins de 12 ans, du 25 au 28 août. Pensez-y au moment de réserver vos vacances ! ■

Info www.fermedubiereau.be

AU MUSÉE de Louvain-la-Neuve

Le Musée de Louvain-la-Neuve programme une exposition « Mayombe, Congo/Leuven/Louvain-la-Neuve », du 8 avril au 3 juillet 2011.



Après sa présentation au Musée M à Leuven, l'exposition Mayombe rejoint Louvain-la-Neuve avec un format adapté aux espaces du musée. Cette exposition présente plusieurs oeuvres majeures tirées des collections exceptionnelles de sculptures africaines et d'objets traditionnels de l'ancien Congo belge, détenues par l'Université Catholique de Louvain (UCL) et la K.U.Leuven. Elle est complétée par quelques pièces d'exception issues du Musée royal de l'Afrique centrale.

Musée de Louvain-la-Neuve
Place Blaise Pascal 1
010 / 47 48 41
www.muse.ucl.ac.be

Ouvert du mardi au vendredi, de 10 à 18h. Le week-end, de 14 à 18h.

Fermé le lundi et les jours fériés. PAF : 3€/2€/1,25€/gratuit pour les - de 18ans. Deux visites guidées gratuites pour les individuels, les 5 juin et 3 juillet, à 15h. ■

Printemps des musées

Le Musée de Louvain-la-Neuve participe au Printemps des musées, sur le thème des « Quatre éléments », les 14 mai (de 14 à 22h) et 15 mai (de 14 à 18h) prochains. Accès gratuit aux différentes salles, visites guidées gratuites pour les adultes (le 14 mai, à 17 et 20h ; le 15 mai, à 14h30 et 16h30), parcours créatifs pour les 7-12 ans (le 15 mai).

Prix Renaissance de la nouvelle

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes remettra le 20^e « Prix Renaissance de la nouvelle » de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à un lauréat désigné par un jury franco-belge, le samedi 21 mai, à

18h, à la Ferme du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies). En présence du lauréat et de nombreux auteurs belges et français. Bienvenue à tous les amateurs de littérature.

Info 010 / 41 12 96.

Notre ville à PARIS

Les 5, 6 et 7 avril, on s'expose au boulevard Saint-Germain ! Bienvenue à nos habitants de passage à Paris.

Notre ville sera mise à l'honneur à Paris - dans le magnifique hôtel de la Communauté, au boulevard Saint-Germain - ces 5, 6 et 7 avril. En rayonnant hors de ses murs, le Pôle culturel souhaite attirer de nouveaux investisseurs, touristes, artistes... et marquer le 40^e anniversaire de la création de Louvain-la-Neuve.

« Nous profitons de cet endroit mis gracieusement à notre disposition par le délégué de la Communauté Wallonie-Bruxelles à Paris, Jean-Pol Baras, pour faire la promotion de notre ville », annonce l'échevin des Affaires économiques Cedric du Monceau. « Bien que nous restions une Belgique unie, nous estimons qu'il est important de multiplier les liens à l'étranger. C'est une manière encore plus puissante que de faire des jumelages. Nous espérons qu'elle inspirera les autres villes wallonnes. »

Les Français, mais également les visiteurs de passage - parmi lesquels nous espérons compter de nombreux habitants de notre ville - pourront assister à un colloque international « *Ecologie urbaine, pour une ville désirable* » (le 5 avril), au cours duquel le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau présenteront l'exemple d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le programme (à découvrir sur notre site www.olln.be) comportera aussi un café littéraire en compagnie des représentants de nos maisons d'éditions et de nos auteurs (le 6 avril), un concert de Pierre Bartholomé, Jacqueline Fontyn et Victor Kissine (le 7 avril). Les œuvres de Marie-Céline Bondue et Jacques Bage seront exposées durant les 3 jours.

« Notre ville Pôle culturel du Brabant wallon va présenter son savoir-faire en matière de littérature, musique et peinture, quelques formes artistiques relativement faciles à déplacer », explique l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes.

« La matinée littéraire sera l'occasion, pour les Parisiens, de découvrir les derniers ouvrages représentatifs des collections de nos maisons d'éditions. Ils pourront interroger Michel Lambert sur la 20^e édition du Prix Renaissance de la Nouvelle... un prix qu'ils connaissent bien, puisque son jury est composé en partie d'auteurs français. Le lendemain, ils pourront apprécier le talent de nos trois compositeurs « Pôles d'or » dont cinq pièces seront interprétées par des solistes de La Monnaie et de l'Orchestre Philharmonique de Liège. »

En partenariat avec l'UCL

L'UCL est partenaire de la Ville dans cette expédition. Ses anciens étudiants qui résident aujourd'hui à Paris se retrouveront le 6 avril à l'occasion d'une soirée de la Fondation Louvain et des Alumni.

« Le fait de nous présenter ensemble (Ville et Université) à l'étranger nous oblige à réfléchir ensemble à notre passé et à nous projeter ensemble dans notre futur. L'exercice est plaisant », se réjouit le prorecteur Benoît Macq.

Des archives de l'UCL - sur la naissance et le développement urbanistique de Louvain-la-Neuve - seront aussi exposées durant les trois jours. ■

Info 010 / 43 78 67

OTTIGNIES
LOUVAIN-LA-NEUVE
S'INSTALLE A PARIS
05 | 06 | 07 avril 2011



Jean-Pol Baras, Délégué de la Communauté Wallonie-Bruxelles à Paris, a accepté de mettre à la disposition de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve l'hôtel de la Communauté.
Boulevard Saint-Germain 274
75007 - Cedex 07 - PARIS

<http://www.olln.be/fr/paris/>

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

La BD à l'honneur

Le Collège communal et les membres du jury Diagonale vous invitent à une journée spéciale BD, le 7 mai à Louvain-la-Neuve (accès gratuit).

Au complexe Cinéscope

• **9h30** : matinée enfantine. Rencontre avec Raoul Cauvin (le papa de Cédric, les Tuniques bleues, les Femmes en blanc...) et Zidrou (le Papa de Tamara et de l'élève Ducobu). Projection de dessins animés de Cedric et d'extraits de dessins animés en cours de tournage, en avant-première. Accès limité à 50 enfants. Inscriptions: 010 / 43 78 40.

• **11h** : making off du tournage de « Rani », célèbre opus de Jean van Hamme, en présence du metteur en scène du film et de Jean Van Hamme (avant-première mondiale).

• **12h30** : vernissage de l'exposition consacrée à l'œuvre de Jean-Claude Servais, en présence de l'auteur.



• **14h30** : forum « la BD invite le cinéma ». Débat public entre Jaco Van Dormael et Jean Dufaux. Projection de Mister Nobody.

Sur la Grand-Place

Bourse aux BD d'occasion, de 10 à 15h, pour les particuliers et professionnels.

Réservations avant le 25 avril. 5€/l'emplacement sur le compte de la Ville 001-266858-897 (communication : bourse BD + nom).

Info 010 / 43 78 67 ou
010 / 43 78 68



Spécialiste
TENNIS
HOCKEY
RUNNING

Grand choix en **BAIN**

Rue des Sports, 8
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. & fax : 010/45 30 19

HEURES D'OUVERTURE
Lundi : 14h - 19h30
mardi à vendredi : 10h - 19h30
samedi : 10h - 18h

STAGES
PÂQUES - ÉTÉ 2011



DE 2,5 ANS
À 15 ANS

SPORT

CULTURE

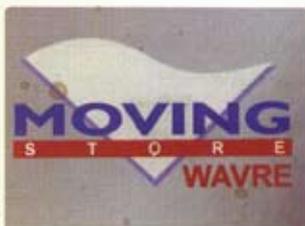
Un mélange
entre sport,
découverte
culturelle
et délassément.

STAGES À THÈMES
"PEINTRES BELGES"



010 400 501

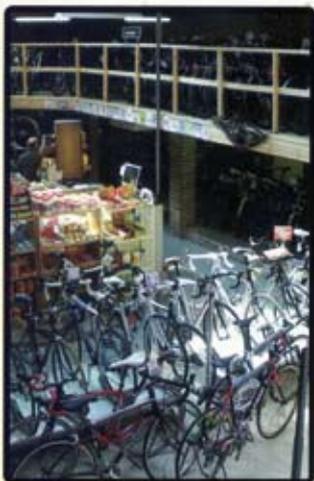
sport-culture.be



LES MARQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES
GT - CANNONDALE - SPECIALIZED - TREK - SCOTT - MBK
DIAMOND - VIPER - ORBEA - GRANVILLE - MINERVA

LE NEW MOVIG STORE WAVRE 650M² D'EXPOSITION
RÉPARATIONS & RÉGLAGES TOUTES MARQUES

ACCESSOIRES - VETEMENTS - DIETETIQUES



**UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE**

322, chaussée de Louvain • 1300 WAVRE • Tél. : 010.22.45.12

E-mail: info@movingstore.be • du mardi 10h00 au vendredi 19h00. Le samedi de 10h00 à 18h30

Deux parrains POUR APOGIA

Eddy Merckx et Pierre De Muelenaere soutiennent notre candidature à l'accueil du Centre de Formation pour Sportifs de Haut Niveau de la Communauté française.



Les représentants de la Ville, de l'Université et de la Province entourent les deux parrains d'Apogia, Eddy Merckx et Pierre De Muelenaere.

Le consortium constitué de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, de l'UCL et de la Province du Brabant wallon a déposé son dossier de candidature pour accueillir le Centre de Formation pour Sportifs de Haut Niveau (CFSHN) le 23 décembre dernier à la Communauté française.

Deux parrains prestigieux ont accepté de soutenir la candidature d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : Eddy Merckx, le plus grand cycliste de tous les temps, et Pierre De Muelenaere, le CEO de la société IRIS.

« A plusieurs reprises, j'ai pu goûter à l'effervescence de la vie sportive à Ottignies-Louvain-la-Neuve », déclare Eddy Merckx. « Ottignies-Louvain-la-Neuve est au centre de la Communauté française et proche de Bruxelles : l'accès en sera facile d'où qu'on vienne. Je suis aussi séduit par la dynamique du projet. Implanter le centre dans une ville riche d'une université et de ses écoles, où tous les déplacements peuvent se faire à pied, où tout est à portée de main et proche de la forêt, lui donne une valeur inestimable. »

Pierre De Muelenaere a été séduit par la qualité du projet et la force qui pousse son équipe. « Si le projet d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est retenu, le consortium souhaite le doter d'une Fondation Apogia pour la vocation sportive, qui aidera financièrement les jeunes athlètes prometteurs socialement défavorisés. J'en assurerai la présidence. »

Une intégration harmonieuse

« Apogia » - le nom qui sera proposé pour le CFSHN implanté à Ottignies-Louvain-la-Neuve - a été choisi pour sa référence au terme « Apogée », « le point le plus élevé, le plus haut degré » de performance que les sportifs atteindront à force de travail, dans l'environnement de qualité mis à leur disposition.

Ses infrastructures s'intégreront de manière harmonieuse au site de Louvain-la-Neuve, entre le bois de Lauzelle et les quartiers résidentiels.

Le schéma d'implantation prévoit de situer la piste d'athlétisme indoor à Blocry. C'est aussi dans cet endroit central que sera construit l'ensemble

des bâtiments qui accueilleront les salles de sport, sur deux niveaux, ainsi que les divers services communs : accueil, administration, centre médical et de relaxation, salles vidéo, salles de réunion...

La piscine olympique trouvera place à côté des deux piscines existantes. Les installations partageront les systèmes de chauffage et d'épuration au cuivre-argent (pas de chlore).

Les équipements extérieurs seront concentrés le long du bois de Lauzelle, sans que ceci n'exige aucun déboisement.

La situation du bâtiment abritant les fonctions de logement et restauration - à côté de l'hôtel Mercure - est idéale : au calme, à proximité piétonne des infrastructures sportives. Les psychologues du sport insistent en effet sur l'importance de séparer les lieux d'entraînement des lieux de vie. Un cinéma ? Quelques achats ? Le centre ville est tout proche. Mais n'ayant pas « le nez dessus », les jeunes sportifs seront protégés de ses tentations pas toujours compatibles avec la carrière qu'ils embrassent.

Un nouveau parking sera aménagé à l'entrée du quartier de l'Hocaille, dont profiteront également les riverains - puisqu'il les soulagera du trafic de passage - et les utilisateurs du complexe sportif de Blocry.

La concentration des infrastructures, les synergies avec les actuelles fonctions urbaines et sportives, permettront de réduire les consommations d'énergie, dans un souci de développement durable. ■



Récompensés pour leur DÉCO DE NOËL

La vitrine de Nature & Découvertes a séduit les membres du jury du concours des plus belles décorations de Noël.



Ces habitants ont fait vivre l'esprit de Noël dans notre cité.

Quelque 30 commerces (dont plusieurs de Louvain-la-Neuve : une première) et 22 habitants de notre ville ont participé à la 4^e édition du concours des plus belles décorations de Noël. La remise des prix avait lieu le 9 février.

« Bravo d'avoir fait vivre l'esprit de Noël dans notre cité », ont déclaré l'échevin des Fêtes Benoît Jacob et l'échevin du Commerce Cedric du Monceau, avant de remercier les membres du jury (des agents de l'administration communale et un représentant de la Maison du développement durable). Ceux-ci ont évalué les décorations en tenant compte de plusieurs critères : l'harmonie de l'ensemble, la créativité, le respect de l'environnement, des normes de sécurité et de l'esprit « développement durable »...

Catégorie « commerces »

Premier classé, le magasin Nature & Découvertes a été distingué pour ses décors à base de matériaux naturels. « Une grosse boule dans une étoile en bois, des guirlandes sobres, des trottinettes-traîneaux... pas de sapin », décrit Natacha Verpraet, directrice. « Tous les vendeurs ont mis la main à la pâte, en respectant les consignes de notre décoratrice française. »

En 2^e position, le fleuriste Orchiflor (galerie du Douaire) se félicite d'avoir choisi de décorer sa façade du côté de la rue du Monument. « L'étude du projet, la mise en place... il nous a bien fallu 10 jours, à mon fils et moi, pour tout installer. » Johan Vandermaeten précise qu'il a aussi réalisé la décoration de l'ensemble du centre commercial. « A l'heure actuelle, ce sont les petits détails

qui font la différence. Même s'il ne faut pas toujours penser en termes de concurrence : le soleil doit briller pour tout le monde ! »

La nouvelle fleuriste de l'avenue Provinciale « A Fleur de Peau » est ravie d'avoir participé au concours : l'occasion de se faire connaître et de rencontrer les autres commerçants. « Mon décor était très simple - ni grosses lampes électriques, ni Père Noël - dans les tons de blanc d'un côté de la vitrine, rouge et fuchsia de l'autre », précise Fanny Dereck.

Les Stylistes et L'épi fin ont été classés 4^{es}; la boulangerie « Chez Française », 5^e.

Catégorie « particuliers »

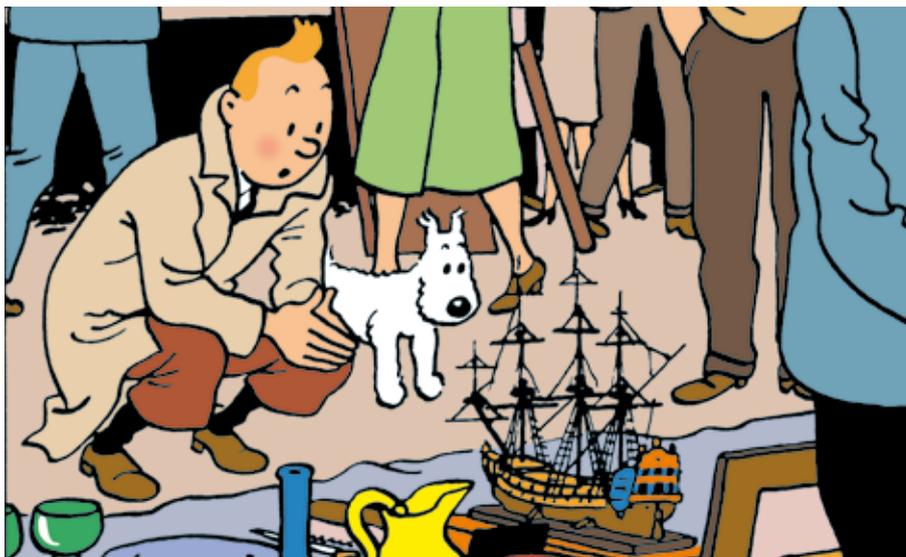
Dans la catégorie des « particuliers », c'est Max Braes, de la rue de l'Invasion, qui a obtenu le premier prix. Comme en 2009, le jury a apprécié la multitude de décors exposés dans son jardin (même un carrousel !). Alain Vanderlin (rue Franz Defnet) et Eric Namur (clos des Colombes) ont été classés 2^{es}, suivis du couple Boudart-Minne (av. des Combattants), d'Yves Jacob (av. de Jassans) et de Jean-Pierre Marneffe (rue des Renoncules). ■

Souper paëlla

Le Comité des Fêtes de Wallonie vous invite à son souper paëlla, le samedi 7 mai, dès 19h, en la salle Jules Ginion de Céroux.

Info 0478 / 650 418.

HERGÉ, le 21 mai



22 mai 1907: naissance de Georges Remi; 22 mai 2009: inauguration du Musée Hergé. Les admirateurs du papa de Tintin fêteront deux anniversaires, ce 21 mai, à Louvain-la-Neuve. Au programme, de 11 à 17h:

- Marché aux puces Tintin (7^e édition) au Cortil du Coq Hardi
Vente d'articles (livres, objets, albums, originaux, affiches, figurines, jeux, jouets, documents...) se rapportant à l'œuvre d'Hergé. Des voitures figurant dans les Aventures de Tintin seront exposées dans le Parc de la Source et visibles depuis le marché.
- Exposition de lots exceptionnels de la vente Rops (qui aura lieu le lendemain, à Namur) dans les locaux

de la Fondation wallonne, Verte Voie 20 (Cortil du Coq Hardy)

- Séance de dédicaces par Philippe Goddin, pour le 7^e Tome de "Hergé, Chronologie d'une oeuvre". A la librairie du musée Hergé (rue du Labrador, 26)

- Séances de la série documentaire "Sur les traces de Tintin" (le 21 et le 22 mai) au Cinéscope (Grand-Place).

Une série documentaire proposant un concept inédit : entrer dans un album et lui donner vie. Une manière originale de découvrir ou redécouvrir une aventure de Tintin et son auteur. ■

 www.tintin.com et www.museeherge.com

La fête à Mousty

Vu le succès de l'an dernier, les commerçants de Mousty réorganisent la fête de Mousty, le dimanche 5 juin, avec le soutien de la Ville. Au programme : carrousel, pêche aux canards, tire à pipes, grimage, château gonflable, brocante (de 6 à 18h)... et trois représentations du théâtre de marionnettes, à 11h, 14h30 et 16h.

La place et la rue de la Station seront réservées aux piétons. Des emplacements de brocante (pour les particuliers) peuvent être réservés au prix de 7,5€ pour 3m. Certains commerces de l'avenue du Douaire seront aussi ouverts.

Il y a 20 ans, la fête de Mousty avait déjà lieu le premier dimanche de juin.

 www.placedemousty.skyrock.com, ainsi qu'auprès du Comité organisateur (L'Epi Fin, Le Lys d'Or, Le Mousty Pêcheur et L'Auberge des Moines). Réservations pour la brocante : 010 / 41 27 59 ou lepifin1@skynet.be

La saison des brocantes

Amateurs de brocantes, voici quelques rendez-vous à ne pas manquer !

Les 30 avril/1^{er} mai

Brocante humanitaire de Clerlande, de 10 à 17h (cette année encore, au 82 de la rue du Monastère, à Rixensart)

 010 / 84 49 24

Le 29 mai

Mousty, rue des Tulipes et avenue des Muguets

 010 / 61 54 56 ou rqottignies@yahoo.fr

Le 2 juin

Mousty, rue de Spangen

 010 / 61 48 92

Le 5 juin

Mousty, rue de la Station

 010 / 41 27 59

Le 12 juin

Limelette, avenue GeorGIN

 010 / 41 42 73

Le 13 juin

Céroux, place communale

 010 / 61 51 68

Le 26 juin

Limelette, Buston

 0497 / 20 70 65

Le 14 août

Limelette, La Palestre

 0477 / 46 57 08

Le 15 août

Ottignies, quartier de La Croix

 010 / 41 59 08

Le 28 août

Limelette, clos des Mésanges

 010 / 41 76 79

Le 4 septembre

Bauloy (terrain de basket)

 010 / 42 08 48

Le 18 septembre

Centre d'Ottignies, dans le cadre des Fêtes de Wallonie

 010 / 43 78 17

Des vêtements PROPRES ET DURABLES

Pour ses 30 ans, le Collectif des Femmes vous invite à une soirée « Cap le Monde », le 7 mai à l'Aula Magna.

Les élèves de l'atelier de stylisme du Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve ont remporté un vrai triomphe au salon « Créations en Brabant wallon », en octobre dernier au domaine provincial d'Hélécine.

Vous avez manqué cet événement ? Qu'à cela ne tienne ! Les oeuvres des couturières seront présentées à l'Aula Magna, le 7 mai, dès 18h, à l'occasion des 30 ans du Collectif. Le défilé comportera plusieurs parties - la robe Dior, la petite robe noire, les fripes « new chic » des jeunes, les contrastes « rayons du Sud, étoiles du Nord » - qui donneront l'occasion d'admirer une quarantaine de travaux.

« Nous travaillons essentiellement avec des tissus récupérés : anciens vêtements, échantillons, vieux rideaux... auxquels nous donnons une nouvelle vie », explique la professeur Isa Tio. « Pour le dernier thème, nous avons observé l'architecture contemporaine d'ici... et allons maintenant explorer « les Basins », ces tissus en coton teints à la main à Bamako, utilisés pour la confection de boubous. Le défi est de mêler les sensations du Nord et du Sud dans le respect de la diversité et dans la quête d'une rencontre riche de ses différences, pour faire naître une autre expression vestimentaire. »

Le Collectif ne défile pas pour les paillettes. On connaît son engagement pour le développement durable, sa réflexion sur le rôle et le statut de la femme... Il profitera de la soirée du 7 mai pour conscientiser sur les conditions de travail des enfants, des femmes et des hommes dans l'industrie textile partout dans le monde.

Les stylistes belges Françoise Pendeville et Bernard Depoorter, présenteront chacun leur nouvelle collection.



Les élèves de l'atelier de stylisme du Collectif des Femmes en pleine préparation du défilé du 7 mai.

La réflexion des enfants

La soirée permettra aussi de découvrir des « silhouettes éclectiques » (en papier et en verre) qui portent l'empreinte, les souvenirs ou les utopies du combat de femmes dans le monde, réalisées dans l'atelier de Roxana Alvarado. Les toiles réalisées par l'artiste pour les journées d'étude du Collectif (sur les femmes et le sida, le développement durable, la violence, les nouvelles technologies de l'information...), seront exposées.

Les enfants qui fréquentent les Ateliers aux Couleurs du Monde du Placet présenteront, en vidéo, le résultat de leur travail sur l'apparence. Les élèves de l'école fondamentale Martin V expliqueront leur travail sur le plastique. Ils ont créé des vêtements qui illustrent les conséquences de la pollution des mers et rivières ainsi que l'utilité du recyclage pour une cohabitation durable entre l'homme et son environnement.

Le programme comportera des prestations de Didier Likeng (gospel), des Tambourinaires du Burundi, du groupelatin-américain Sonqonina, du groupe de chants à Capella « Natalie

Borgomano »... La restauration « aux couleurs du monde » sera assurée par l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve. La soirée sera rehaussée par la présence de son Altesse Royale la Princesse Claire. ■



**PAF : 10€/5€ (étudiants)/
gratuit pour les -12 ans.
010/47 91 85,
010/47 47 69
www.collectifdesfemmes.be
info@collectifdesfemmes.be**

Couture et stylisme

Le Collectif des Femmes propose un atelier de couture, le lundi matin, et un atelier de stylisme, le mercredi matin (au n°6 de la rue des Sports, à Louvain-la-Neuve). S'y retrouvent - dans une ambiance très conviviale - des femmes de tous horizons, qui ont des bases en couture ou non. Elles effectuent régulièrement des visites d'expositions, parcours d'artistes, musées... pour développer leur créativité. Inscription : 50€/année scolaire.

Des cartoons et une maison qui vole : GÉANT !

Le soleil était au rendez-vous, le 16 février, pour faire ressortir les mille et une couleurs des chars des 16 régionales de l'UCL présents au carnaval de la Fédé.



Bob l'Éponge, Aladin, Toy Story, les Schtroumpfs, Blanche Neige et les nains, Kirikou... ils s'étaient tous donné rendez-vous, le 16 février, au carnaval de la Fédération wallonne des régionales de l'UCL. Et pour cause : celui-ci était placé sur le thème des dessins animés.

Partis de la place des Sports aux alentours de 13h, les chars des 16 régionales de l'UCL ont emprunté les rues de l'Hocaille, des Blancs Chevaux et la voie Cardijn, avant de se retrouver sur la Grand-Place.

En tête, M. et Mme Gouyasse, les géants d'Ath. En réalité, deux copies, un peu moins hautes que les originaux. Mais très lourdes malgré tout : plus de 100 kg pour monsieur et 80 pour madame.

La BW n'était pas peu fière de présenter sa maison tout droit sortie du film « Là-haut » (« Up »). « Quand nous arriverons sur la Grand-Place, le toit va s'ouvrir pour libérer des dizaines de ballons auxquels est accrochée une mini maison en frigolite », annonce Michaël Bodenghien, représentant

du Comité. Les membres de la régionale se sont relayés pendant 2 semaines pour effectuer les travaux de menuiserie et de peinture, dans le garage et sur le parking voisin du kot, à la rue des Bruyères. « Nous avons terminé l'assemblage hier... car la maison n'entrait pas dans notre garage. Toute la nuit, nos membres ont monté la garde à l'extérieur, pour qu'on ne nous la casse pas. »

Le Circokot et le Kotstume ont proposé des animations pour les enfants, sur la Grand-Place, pendant que les chars défilaient devant un jury composé de représentants de l'UCL, des habitants et des étudiants. Les festivités se sont terminées par le brûlage de Bonhomme Hiver et un feu d'artifice. ■



BRÛLE, MARZANNA, et que vienne le printemps !

Après la Chine, le Mali et la cordillère des Andes, ce sont les pays de l'Europe centrale et de l'Est que les élèves de l'école fondamentale Martin V de Louvain-la-Neuve ont mis à l'honneur, le 10 février, à l'occasion de leur 4^e Journée sans frontières.

« *Brûle, brûle, brûle !* » Les 400 élèves de l'école fondamentale Martin V de Louvain-la-Neuve ont mis le feu à Madame Hiver, le 10 février, à l'issue de leur Journée sans frontières, cette année sur le thème de l'Europe centrale et de l'Est. C'est qu'ils voulaient voir venir le printemps. La neige, c'est chouette... mais pas quand elle impose la fermeture de l'école (ce qui fut le cas, le 24 décembre).

« *Nous brûlons une Marzanna, parce que c'est la tradition dans les pays que nous avons mis à l'honneur aujourd'hui : Russie, Pologne, Moldavie, Roumanie, Albanie...* », explique le directeur Roland Falin. « *Elle a été confectionnée par les petits de maternelle, pour leur éviter d'avoir peur au moment de la flambée.* »

La journée a débuté sur le coup de 8h, avec une distribution de pain et de sel, en signe de bienvenue. Les élèves ont ensuite participé à divers ateliers, animés par des parents et amis de ceux-ci : comptines et danses de Pologne, poupées russes en tissu, Dracula, cuisine albanaise, spiritualité orthodoxe... Yuliya Voroshilova, d'origine russe, et Vladimir Hrytsenko, Ukrainien – parents de Valéria, élève en maternelle – ont raconté l'histoire du Petit chaperon rouge en russe, à l'aide de marionnettes. Les enfants ont retenu que « babouchka » signifie « grand-mère » !



Les élèves de l'école fondamentale Martin V ont brûlé Madame Hiver, le 10 février, à l'issue de leur Journée sans frontières sur le thème de l'Europe centrale et de l'Est.

Chantal, la secrétaire de l'école, avait confectionné de magnifiques costumes et préparé une gigantesque goulasch – 900 morceaux de viande à rôtir ! – que tous ont partagé, sur le temps de midi (au profit d'une association d'enfants en Albanie). La tarte russe d'Amélie, la responsable de la garderie et de l'école de devoirs, a aussi ravi les gourmands.

La fête s'est terminée dans l'après-midi, avec le brûlage de Marzanna, accompagné de chants russes et de danses albanaises. Les élèves sont repartis avec du pain, qui devait être partagé en famille, le soir, avec un compte-rendu de la journée.

« *Cette manifestation est formidable car elle permet aux parents venus*

d'ailleurs, parfois très discrets, de raconter leur parcours et leur culture. Les enfants sont fiers de voir leurs traditions expliquées aux autres... et pour ceux d'ici, c'est l'occasion d'apprendre plein de choses », poursuit le directeur. « *Une cinquantaine de nationalités sont représentées dans notre école. Plutôt qu'une problématique, l'interculturalité doit être une opportunité : rencontrer l'autre dans son histoire, c'est le défi que nous avons choisi de relever.* »

La 5^e édition de la Journée sans frontières, en 2012, sera consacrée aux pays de la Méditerranée. Les enseignants et les parents ont un an pour la préparer, avec l'animatrice spirituelle Marie-France Stordeur. ■

Nouveaux commerces à Ottignies

Bienvenue à l'auto-école « **Top Conduite** », qui vient de s'installer au n°6 de la rue du Moulin. 010 / 41 00 41.

Bienvenue aussi au nouveau supermarché italien du Cœur de Ville « **Sita 'Il supermercato italiano** ». 010 / 80 56 26.

➤ CHASSE aux 20.000 œufs

La Ville organise une grande chasse aux œufs pour les enfants de 3 à 8 ans, à la Ferme du Douaire. Elle aura lieu le samedi 23 avril, à 15h précises. Une zone particulière sera réservée aux petits de 3 et 4 ans afin qu'ils puissent y participer en toute sécurité.

Diverses activités seront proposées, dès 14h30 : maquillage, jeux, clown, goûter, lapins géants...

 **010 / 43 78 68.**



➤ LE LAC dans tous ses états

Qu'est-il arrivé au lac de Louvain-la-Neuve ? Sans eau, le lac n'est plus un lac, il se transforme en un paysage lunaire et fleuri.

Le lac de Louvain-la-Neuve a connu une longue phase de réaménagement, de septembre 2009 à fin 2010. Toutes les étapes, leur explication et les différents états du lac sont présentés en photos, au Forum des Halles (à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve) du 11 au 29 avril. Photographes : Maximilien Charlier, Héléne Herman, Gilbert Torfs, habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Une initiative du service Tourisme de la Ville, en collaboration avec la Gestion du Patrimoine extérieur (GPEX) de l'UCL.



 **010 / 47 47 47.**

➤ WELCOME Spring! Festival

L'ASBL Kot-é-Rythmes organise sa 21^e fête de la musique « Welcome Spring! Festival », le 6 avril, sur les places de Louvain-la-Neuve. Dès 14h : animations pour les enfants (concerts, grimage, contes, magie, initiation à la musique, construction d'instruments...), sur la place de l'Université ; animations pour les ados et jeunes adultes (village culturel

d'Amnesty international, djembés, slam, danse, fanfares...), place des Wallons. Suivront, des concerts sur la place de l'Université (de 17 à 24h), sur la Grand-Place (de 18 à 23h) et sur la place des Sciences (de 20 à 3h). L'accès est gratuit.

 **www.koterythmes.be**
010 / 45 80 01.

➤ Stage de Pâques

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (Mefs, 10 rue de la Sapinière, à Blocry) propose un mini stage « Jonglerie culinaire santé pour petits gourmets » du 19 au 21 avril, de 9h30 à 16h. PAF: 50€ (pour les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve), 60€ (pour les autres).

 **0473 / 640 823 ou**
maisondelenfance@olln.be



MAISON DE
L'ENFANCE
DE LA FAMILLE
ET DE LA SANTÉ

➤ 10^e rallye touristique

La Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnnes (MTAB) organise son 10^e rallye touristique, le dimanche 15 mai. De Chaumont-Gistoux à Grez-Doiceau, d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à Rixensart, en passant par Wavre, les participants sillonneront notre magnifique région à pied ou en voiture... et découvriront, entre autres richesses, notre patrimoine littéraire. Des haltes-repas seront proposées toute la journée.

Des questionnaires seront distribués pour chaque commune. Les résultats seront proclamés lors de la réception du soir (un prix sera remis à chaque voiture participante).

 **010/23 03 57 ou**
r.selim@mtab.be

Fêtons les plus créatifs de Noël !



Harmonie d'ensemble, visibilité, créativité et utilisation de matériel naturel et authentique...

Ils ont mis leur cœur et leur talent pour faire de nos commerces un vrai régal pour les yeux.

1. **Nature et Découvertes** – Place de l'Accueil, 10 à Louvain-la-Neuve
2. **Orchiflor (fleuriste)** – Centre Commercial du Douaire à Ottignies
3. **A Fleur de Peau (fleuriste)** – Avenue Provinciale, 45 à Céroux-Mousty
4. **Les Stylistes (coiffure)** – Avenue des Combattants, 100 à Ottignies
5. (ex-aequo) **L'Épi Fin (boulangerie)** – Place de l'Eglise, 1 à Céroux-Mousty
Chez Françoise (boulangerie) – Avenue Reine Astrid, 9 à Ottignies

la Clé de Sol

AGENDA des concerts

- 03/04 « Natacha Wuyts trio & Paolo Loveri »
[concert + jam Jazz]
- 09/04 **Festival jazz manouche**
- 15/04 « Last Row » [rockabilly]
- 24/04 « The Hill Dwellers » [Mississippi blues]
- 01/05 The Bonnehill jazz circus présente à la Clé... « Country Party » avec **Mary Ann Scott**
- 14/05 « Fred Lani & Superslinger » [blues/rock]
- 15/05 « Ogham » [folk/celtique]
- 21/05 « Paolo Loveri Quartet » [jazz] avec **Bruno Castellucci, Bas Coijman** et leur invité autrichien
- 01/06 « Low Tree » [blues]
- 11/06 « Les Fils de l'Autre » [musiques et chansons festives]
- 25/06 « Hobo Jungle » [blues & boogie 40's/50's]
- 26/06 « Smooth & The Bully Boys » [rockabilly]

Salle et café disponibles sur réservation pour vos événements privés ou professionnels

La Clé de Sol
14 Boulevard Martin
1340 Ottignies

GSM: 0498 - 339 752
info@lacledeSol.be
www.lacledeSol.be



VÊTEMENTS 0-16 ANS

LES COLLECTIONS PRINTEMPS,
COMMUNION ET MARIAGE SONT LÀ!
ESPRIT, GYMP, IKO, GARCIA, CKS, WEEK-END À LA MER.



TOM ET LOLA

ESPACE DU COEUR DE VILLE, 14
1340 OTTIGNIES
TEL: 010 420161
FERMÉ LE LUNDI.

L'ARGENT PUBLIC n'a pas toujours la même odeur !

On ne peut passer du côté de la Mégisserie sans jeter un coup d'œil curieux sur cet impressionnant chantier. Plusieurs questions viennent à l'esprit : pourquoi avoir tout détruit et conservé uniquement les deux murs de briques ? Pourquoi cette débauche de moyens et d'énergie pour maintenir ceux-ci debout ?

Comme vous, nous nous sommes interrogés et avons sollicité l'avis du Collège communal. La principale explication réside dans le fait que les travaux sont subsidiés à 100% par la Région wallonne et que le fonctionnaire délégué a déclaré le bâtiment « intéressant ». Il était donc essentiel de conserver son caractère industriel original...

Dois-je vous avouer qu'à ce jour,

aucune de ces justifications ne nous ont convaincus ? Surtout lorsqu'on apprend que l'isolation se fera par l'extérieur, par dessus la brique existante !

Certes, nous pouvons féliciter le Collège d'avoir obtenu des subsides pour le montant total de ces travaux considérables. Quelle que soit l'aberration de ce chantier, ses coûts ne grèveront pas le budget de la Ville. Bravo ! Mais en plus d'être des habitants de la belle ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ne sommes nous pas également des citoyens wallons ? L'argent public des subsides de la Région wallonne n'est-il pas aussi le nôtre ?

Ce chantier aurait-il été géré de la même manière si le financement provenait des caisses de la Ville et

pas de l'ensemble des contribuables wallons ?

On peut adopter des chartes diverses sur la déontologie des conseillers communaux et insister tant et plus sur la bonne gouvernance et l'application des principes démocratiques. C'est sain et primordial. Mais la gestion de l'argent public n'est pas qu'une question de déontologie. C'est aussi une question de bon sens ! Et les explications vaines ne masqueront pas que le chantier de la Mégisserie en manque cruellement ! ■

**Pour le groupe MRIC,
Nancy Schroeders
Conseillère communale**

AU DERNIER Conseil communal

Saviez-vous qu'il est possible de tirer un feu d'artifice à minuit, dans notre ville, sans que les autorités ou la police ne soient averties (un oubli est toujours possible) mais surtout ne s'en aperçoivent. C'est la mésaventure qui est arrivée à Louvain-la-Neuve, le 14 janvier. Un feu d'artifice très conséquent a été tiré de 24 à 24h12, avec des tirs d'annonce à 23h45. Autant dire qu'une bonne partie de la ville a été perturbée dans son premier sommeil. Une habitante, réveillée en sursaut, a même cru à une attaque de son immeuble ! Pourquoi un tel feu, à quelle occasion ? Ni les autorités, ni la police n'ont pu me répondre : ils n'ont rien vu, rien entendu !

La majorité - très douée pour la

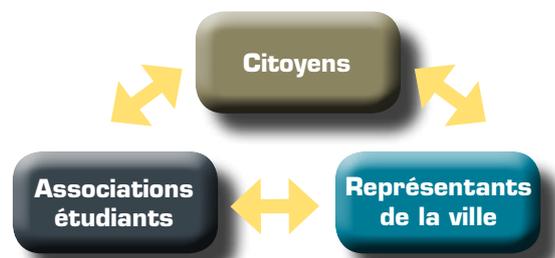
communication politique de bonnes intentions - a proposé la signature d'une charte d'éthique. Très bien, tout homme politique devrait déjà respecter naturellement ce type de charte. Cela fait partie d'une démarche démocratique. Mais quand j'ai proposé qu'on y rajoute l'abstention d'attaque personnelle, je n'ai reçu aucun écho positif. Pourtant, lors des dernières élections communales, des candidats de notre liste se sont fait agresser verbalement en rue, par des conseillers élus de la majorité.

Lors de l'entrevue de conseillers de la minorité avec les responsables étudiants, ceux-ci ont exposé qu'entre autres « décisions » du bourgmestre, communiquées par la police, il leur était imposé deux nouvelles règles :

interdiction de baptême sur la voie publique ; obligation de trouver une méga salle de 2 à 3.000 places (« un bunker à bruit » à construire par l'UCL) pour les grandes soirées. Au Conseil, le lendemain, les étudiants sont venus manifester silencieusement devant l'hôtel de ville. Le bourgmestre a expliqué qu'il n'avait jamais pris de telles décisions. Qui croire ?

Les étudiants, même s'ils ne sont pas des électeurs, font partie de notre ville universitaire. Un dialogue constructif doit exister avec leurs responsables, qui n'ont pas toujours facile à canaliser l'ardeur de leurs collègues lors d'animations festives (entendez lors des guindailles). ■

**Jacky Reginster
Conseiller communal, liste LLN**



SYNERGIE entre citoyens, associations et pouvoirs publics

Tous, jeunes et moins jeunes, habitants et étudiants, sentons-nous chez nous à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Devenons acteurs de notre ville.

Le nouveau projet de Conseil de district - qui vise à intégrer davantage le citoyen à la gestion de sa communauté - est lancé par le Collège communal. Notre ville est découpée en 12 quartiers (Céroux-Pinchart-Limauges-Ferrières, Rofessart-Limelette, Limelette centre, Mousty, La Croix-Blanc Ry-Stimont-Bauloy-Blocry, Hocaille, Lauzelle, Louvain-la-Neuve centre-La Baraque-Génistroit, Bruyères, Biéreau, Buston-Petit-Ry, Ottignies centre). Les trois derniers quartiers ont commencé cette expérience citoyenne. Une première réunion a eu lieu le 15 mars. Les autres quartiers suivront dans les prochains mois.

Une moitié des membres du Conseil de district est composée de citoyens désignés pour 2 ans qui sont tirés au sort, l'autre

moitié de représentants de la Ville (conseillers communaux et CPAS) et des associations et étudiants du district.

Ces conseils auront une double mission:

- Inciter et relayer les propositions et les projets des citoyens vers les autorités compétentes, donnant ainsi une impulsion à l'amélioration de la vie dans leur quartier (investissement de proximité, activités de rencontre conviviale, de sensibilisation, d'information...);
- Donner un avis sur des questions ou projets émanant des instances publiques de la Ville pour que ces dernières puissent adapter leurs propositions aux besoins des citoyens.

Dans ces deux rôles, le Conseil de district devra faire émerger une parole participative, constructive et citoyenne. Les représentants de la ville auront un rôle d'écoute, de coordination, de soutien et de garantie. Une attention

particulière sera bien sûre donnée à la circulation de l'information.

«Qui veut la fin, donne les moyens »

Chaque district disposera d'une enveloppe budgétaire qui doit lui permettre de couvrir ses frais de fonctionnement, voire l'une ou l'autre activité d'information. Cette nouvelle dynamique de participation permettra aussi de sensibiliser et de responsabiliser les citoyens aux enjeux financiers des projets publics de leur conception et de leur gestion.

Nous soutenons cette nouvelle initiative avec conviction et souhaitons que, par cet intermédiaire, chaque citoyen puisse s'engager à la construction de la ville et ainsi, qu'il se sente un peu plus «chez lui». ■

Monique Misenga-Banyingela et Marie-Pierre Lambert-Lewalle, conseillères communales CDH de la majorité Ecolo, CDH, PS.



Ils ont participé à la réunion du 15 mars.

Nous réalisons et imprimons vos cartes de visite à un prix défiant toute concurrence.

ENTREPRISES
dethioux
SALLE DE PAINS DE A à Z

1000 cartes de visite
au prix de **150 €** (htva)



Ce prix comprend :

- **Création et mise en page** au départ de vos textes dactylographiés et photos numériques
- Envoi d'une **épreuve de relecture** pour corrections éventuelles
- Impression en **quadrichromie recto et verso** sur papier **380 gr/m²**
- **Plastification mate** recto et verso
- **Livraison gratuite** (Ottignies-LLN et communes avoisinantes)

Intéressé ?

Contactez-nous au **0475 / 225 690** ou
info@redline-communication.be

Redline
Communication



Nouveau :
Epilation définitive à la
lumière pulsée



B - Esthetics
Institut de beauté

Tous soins esthétiques dames et hommes
Amincissement Cellu M6 Lipomassage
VIP Complex
Maquillage permanent
Pédicure médicale

Sur RDV uniquement

Tél : 010 41 26 88

Clos de Lassus, 1 à 1340 Ottignies (quartier Petit Ry)

www.besthetics.be

MAXI *literie* ...repos maxi !

- Les **CONSEILS** de spécialistes
- La **QUALITÉ** de marques renommées
- Toujours les **MEILLEURS PRIX** du marché
- Un vaste **CHOIX** sur 300 m² d'exposition

vos
matelas à
l'essai durant
8 jours !

Conditions
en magasin



Rue du Monument 61
1340 Ottignies
(sortie arrière du Douaire)
Tél. : 010 40 06 08
Fax : 010 40 13 07

**LIVRAISON ET REPRISE
GRATUITE DE VOTRE ANCIENNE LITERIE**



ASSUREURS CONSEILS

PIERSON 
c'est bon! S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRO



CONSULTEZ-NOUS !
010.41.42.43

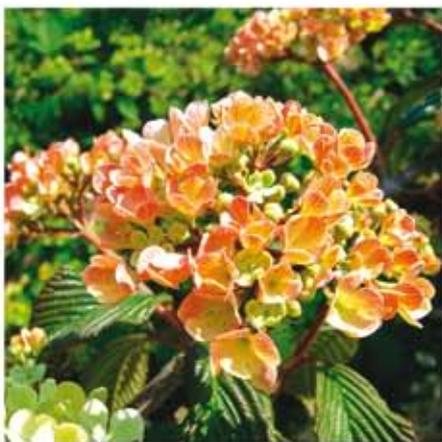


Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies
Fax 010.41.60.34

Vivez votre jardin
autrement



Producteurs de plantes choisies
Dominique de Witte et son fils Simon
vous conseillent pour vivre intensément votre jardin



Pépinière Le Try

Wallonie bienvenue
& Hortidécouvertes

17 Avril

Journées portes ouvertes

28-29 Mai

4-5 Juin

Rue du Puits 37 - 1341 Céroux (Ottignies) - Tél : 010 61 40 92 - Email : info@letry.be - Site : www.letry.be

A Ottignies, suivre la direction 'Clinique Saint-Pierre'. Ensuite, le parcours est fléché jusqu'à la pépinière.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h